



CHÂTILLON-SUR-THOUET

BULLETIN MUNICIPAL 2019



SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

MOT DU MAIRE	P.2
INVESTISSEMENTS COMMUNAUX	P.3

VIE SCOLAIRE

ECOLE MATERNELLE	P.4-5
RESTAURANT SCOLAIRE	P.5
APE	P.5
ECOLE ÉLÉMENTAIRE	P.6

VIE SOCIO-CULTURELLE

PNR	P.7
CSC - MAISON POUR TOUS	P.8-9
LES AMIS RÉUNIS	P.10
LA MAISON DIEU	P.10
RELAIS ENFANCE	P.11
UNC	P.11

VIE SPORTIVE

LA CHÂTILLONNAISE	P.12
VÉLO CLUB	P.12
PING PONG	P.13
AVENIR BOULE	P.13
AARG 79	P.14
WAKADANSE	P.14
GYM VOLONTAIRE	P.23
AMAG	P.23
TENNIS CLUB	P.24-25
ATTELAGE 79	P.25

UN PEU D'HISTOIRE

RACONTEZ-NOUS CHATILLON !	P.15-22
---------------------------	---------

POINT INFOS

LE PARTAGE	P.26
PLAN - LA TREILLE	P.26
LA CLCV	P.27
MARCHE DU DIMANCHE	P.27
LES GESTES QUI SAUVENT	P.27
SOS ALCOOL	P.28
MDEE	P.28
CLIC DE PARTHENAY	P.29
JOURNÉE DEFENSE	P.29
LES JEUNES S'EN MÉLENT	P.29
FNATH	P.30
RECENSEMENT	P.30
POINT INFOS CIVISME	P.31
DEMARCHE ADMINISTRATIVE	P.31
PERMANENCES ET SERVICES	P.32
ÉTAT CIVIL	P.32
ANNUAIRE ÉCONOMIQUE	P.33-35

LE MOT DU MAIRE



Au nom du conseil municipal je remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du bulletin municipal annuel.

L'année 2019 va commencer par le recensement de la population. 6 agents recenseurs seront chargés d'assurer la distribution et la collecte des questionnaires du 17 Janvier au 16 Février 2019. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune et fournit des informations sur les caractéristiques de la population. C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. La réponse aux questionnaires du recensement (par papier ou internet) est obligatoire mais vos réponses sont confidentielles. Je vous remercie donc de votre participation qui est essentielle au bon déroulement de la campagne de recensement et d'assurer le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Nous continuons à œuvrer pour chacune et chacun d'entre vous afin de contribuer au bien-être des familles et des habitants, avec nos moyens financiers qui diminuent sensiblement par une baisse des dotations de l'état et beaucoup d'incertitude pour l'avenir de notre commune. Nous travaillons en coopération permanente avec la communauté et ses 39 communes membres. Restons sereins mais réa-

listes et ayons foi et espérance pour un avenir meilleur, soyons solidaires, gardons un esprit d'équipe fort dans cette période qui malmène le pouvoir d'achat et qui voit les fractures sociales augmenter.

Pour terminer il me reste à remercier tous nos actifs, chefs d'entreprise : artisans, commerçants, agriculteurs. Je vous souhaite la réussite de vos projets avec toujours plus de volonté et de créativité pour aborder cette nouvelle année. Je vous remercie pour vos investissements sur notre territoire, qui créent de la richesse économique, de la richesse environnementale et donc de la vitalité pour notre commune. Nous avons besoin de vous pour exister et pour le bien-être des habitants.

Merci à nos bénévoles qui s'investissent régulièrement pour notre commune au sein des associations. Parmi eux, les membres du collectif « Racontez-Nous Châtillon » présentent un fascicule détachable situé au centre de ce bulletin municipal. Vous pourrez y découvrir le fruit du travail de collectage qu'ils ont réalisé, autour de l'histoire de la commune et des écoles.

Merci à tous les services communaux ainsi que les membres du conseil municipal.

Je vous souhaite cette nouvelle année heureuse, entourée de vos proches, de vos amis et satisfaisante au plan professionnel avec bien sûr une excellente santé.

Meilleurs vœux à tous.

Le Maire,
Jean-Michel MORIN

INVITATION

Au nom du conseil municipal,
j'ai le plaisir de vous inviter à un moment de convivialité
lors des vœux de la municipalité :

**Le vendredi 25 janvier
à 19h30 la salle des fêtes**



INVESTISSEMENT COMMUNAUX 2018

En date du 20/11/2018	réalisés	engagés
<i>Montant TTC</i>		
MAIRIE		
Mise aux normes assainissement	8 372,35 €	
Vitrine extérieure	628,55 €	
Matériels informatique	6 667,44 €	
VOIRIE - BATIMENTS		
Travaux d'aménagement du Village de la Foye	45 839,47 €	189 765,94 €
Travaux d'aménagement de l'Hippodrome du Petit Belleville	70 541,32 €	121 551,95 €
Travaux de rénovation de la salle des conférences		32 923,27 €
Travaux rue Auguste Renoir	1 893,30 €	
Travaux Square Claude Monet		9 268,32 €
Trottoirs Rue Claude Monet		12 429,96 €
Toilettes cimetière	1 250,66 €	
Travaux eaux pluviales	4 420,82 €	
Rideaux métalliques centre technique	13 770,00 €	
Eclairage public	7 665,60 €	
RESIDENCE DE L'EBEAUPIN		
Accessibilité extérieure des logements		22 014,00 €
ETUDES		
Complexe multi-activités	8 160,00 €	
Salle de Tennis	3 420,00 €	840,00 €
Maison Dieu		5 460,00 €
Eaux pluviales	11 568,17 €	
EQUIPEMENT / MOBILIER DIVERS		
Tivoli	1 307,80 €	
Poteau inox salle des fêtes	640,42 €	
Mobilier cantine	752,90 €	
Illuminations de Noël	4 451,45 €	
Panneaux de signalisation	966,71 €	
Plan Quartier de la Treille	1 062,00 €	
Jeux écoles		8 692,53 €
Mobilier square Claude Monet		3 407,50 €
TOTAUX	193 378,96 €	406 353,47 €
	599 732,43 €	

Directeur de publication : Jean-Michel Morin

Réalisation - Conception

L'Impression créative

ZA Les Sicaudières

Route de Nantes BP 20 133

B.P. 101 79300 BRESSUIRE

Tirage 1400 exemplaires

Crédits photos : Mairie de Châtillon-sur-Thouet - Fotolia



ECOLE MATERNELLE CHANTECLER

L'école Maternelle de Châtillon-sur-Thouet accueille actuellement 75 enfants répartis sur 3 classes plus 6 TPS à venir en janvier :

- > PS-TPS (6TPS supplémentaires sont attendus en janvier) avec Monique Arlot (enseignante) et Sandra Martineau (ATSEM).
- > MS avec Benoist Thibault (enseignante) et Hélène Crochon (ATSEM)
- > GS avec Eliane Thibault (enseignante et directrice) et Nadine Saboureau (ATSEM)

L'année scolaire 2017-2018 a été riche de nombreux projets pour tous les enfants.



Rencontre avec les personnes handicapées du Foyer Gabriel Bordier pour le Téléthon.



Ateliers dans le jardin collaboratif de Châtillon et à l'école avec l'animateur de la Maison Pour Tous et les bénévoles.



Tous les élèves de la maternelle ont bénéficié de plusieurs spectacles : Les 5 sens (Planètes-mômes), Le bel oiseau (Les 3 chardons), (Jazz à la campagne)



Petit déjeuner à l'école organisé par l'Association Cantine.



Visite du Zoo de Doué La Fontaine.



Venue du Père-Noël pour la traditionnelle distribution de cadeaux.



Rencontres de chaque classe avec les CM2 à chaque période pour faire des jeux de société et de la lecture. Les maternelles sont aussi allés dans leur classe.



Visite des MS du Jardin de Coutières.



La fête des écoles s'est déroulée sous le Soleil dans la Vallée. Les enfants ont présenté un spectacle en lien avec les ateliers musiques et danses africaines. La prochaine fête des écoles aura lieu le dimanche 16 juin.



Trois rencontres des PS et MS avec les enfants de l'école Jacques Prévert.



Participation des GS à 7 séances d'équitation au centre équestre Epona de Châtillon.



Participation des TPS-PS à 7 séances de gym-petit.



Participation des TPS-PS et des MS à des ateliers de musique et danse africaines avec Karen Colas et Hervé Moreau, intermittent du spectacle.



Participation des GS tout au long de l'année, une fois par semaine à un atelier musical avec Etienne qui prépare son Diplôme Universitaire de Musique pour l'intervention en milieu scolaire.

Un grand merci à la municipalité, à la communauté de commune, à l'APE et aux parents d'élèves qui participent à la vie de l'école pour permettre de réaliser tous ces projets.

ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'objectif de l'association est de faire vivre la cantine. Nous mettons tout en œuvre pour que nos enfants disent un jour « **Ah, c'était bon à la cantine** ».

Comment fonctionne l'association ?

- > Elle est composée de parents d'élèves et d'une salariée (Christine Sabiron)
- > Elle travaille en collaboration avec la municipalité (personnel de la cantine et les membres du conseil) ainsi que les enseignants.
- > Elle établit les menus équilibrés et organise des goûters et repas à thème comme :
 - > La semaine du goût «Les produits de la ferme»
 - > Des repas festifs
 - > L'opération petit déjeuner
- > Elle privilégie la qualité des produits frais et les plats faits maison.
- > Elle gère les paiements des cartes

LES MAMIES ET PARENTS BÉNÉVOLES

Ils aident au service du petit déjeuner et participent à la préparation des sachets.

L'association remercie tous les volontaires pour leur implication



EXEMPLE D'ANIMATION : « LE PETIT DÉJEUNER »

Chaque enfant prend un petit déjeuner équilibré (laitage, fruit, produit céréalier...). Un sachet est offert par l'association

POUR NOUS JOINDRE :

Sandra Ledon (présidente) :
05 49 95 09 07
E-mail : cantinechatillon@orange.fr

APE

Actions organisées par L'Association des Parents d'Élèves de Châtillon-sur-Thouet, pour financer les sorties et activités pédagogiques de nos enfants.

Mars :

Brioques et jus de pomme
+ Loto le 2 mars 2019

Mai :

Saucissons, boissons et fromages de chèvre

Juin :

Tombola
+ Fête des écoles le 16 juin 2019

ENVIE DE FAIRE PARTIE DE L'APE ?

Contactez le président :
president.ape.chatillon@gmail.com



ECOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



Cette année, l'école élémentaire Antoine de Saint-Exupéry accueille 136 élèves. Soit 23 CP, 27 CE1, 23 CE2, 26 CM1 et 37 CM2.

L'équipe pédagogique se compose de Mme Arrignon en CP (23 élèves), Mmes Delaunay et Congiu (lundi) en CE1 (27 élèves), Mme Guyot en CE2/CM1 (28 élèves), M. Mazery en CM1/CM2 (26 élèves) et Mmes Bourreau et Gailledrat en CM2 (32 élèves). Mme Leport (poste de maître E) prendra en charge, en petits groupes, les enfants en difficultés passagères. M. Gorin reste enseignant rattaché sur l'école élémentaire en tant que remplaçant. L'Education Nationale nous a permis de bénéficier de deux personnes supplémentaires «service civique». Actuellement, Naomi Baker est en poste. Djouliane Perez débutera dès le mois de décembre. Leurs missions sont diverses : aide administrative, répondre au téléphone, ouvrir la grille de l'école, rangement de la bibliothèque, soutien des enseignants dans les classes, animations durant les récréations...

L'année scolaire 2017/2018 a été riche en activités pédagogiques avec la participation des élèves à la cérémonie du 11 novembre, école et cinéma, les interventions du CPIE de Coutières

(animations sur les déchets et les énergies), des clubs de tennis, de tennis de table, du foot à l'école, multisports dans le cadre de l'USEP.



Sur le plan culturel et linguistique, les classes de CM1 et de CM2 ont bénéficié d'interventions en anglais en visioconférence.

Les élèves ont également participé au marché de Noël, organisé par la MPT.

Toute l'année, la classe de CP/CE1 a profité de la médiathèque et du Musée de Parthenay pour s'ouvrir à la littérature et à la culture.

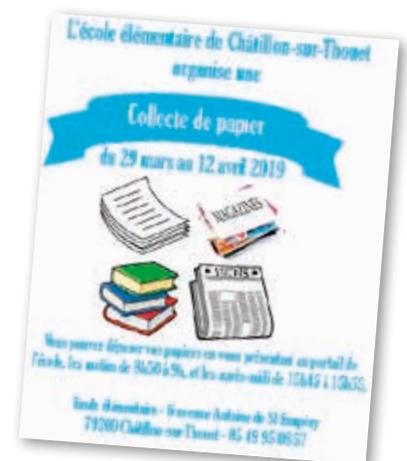
Les enfants se sont initiés à la danse africaine avec l'association KABAKO, à la musique par l'intervention de DUMISTES. L'ensemble de l'école a pu assister au concert « New Kids' On the Rocks' » à Diff'art.

Tout au long de l'année, les élèves ont pu apprécier les nombreuses sorties pédagogiques :

- > Les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 ont découvert la faune d'ici et d'ailleurs (observation des animaux, leur régime alimentaire et la chaîne alimentaire) au Zoo de Doué La Fontaine.
- > Les CE2/CM1 ont étudié la vie sous-marine à l'aquarium et de CE1/CE2 sont allés au Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle.
- > Les CM1 se sont initiés aux récits imaginaires dans l'histoire au Château de Oiron.
- > Les CM2 sont partis à la découverte des volcans au centre Funestre de la Bourboule pendant une semaine.

Les relations étroites que l'école Saint-Exupéry entretient avec ses différents partenaires (école maternelle, municipalité, association des parents d'élèves, association de la cantine, association des anciens combattants, MPT, la Châtillonnaise...) font que l'année scolaire qui commence sera encore riche en projets pédagogiques, culturels et sportifs. Les projets des enseignants s'articuleront autour d'un axe commun : la découverte de notre environnement, de nos régions à travers la semaine du goût, les livres, les arts, le chant...

Soyez assurés que l'implication et la participation d'un grand nombre de Châtillonnais et de Châtillonnaises dans la vie de l'école sont des facteurs de réussite dans le développement intellectuel de la jeune génération et l'école vous en remercie.



PNR

POINT D'ÉTAPE : LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE



Le projet de Parc naturel régional suit son cours, il est l'occasion de rassembler les acteurs du territoire autour d'un projet pour l'avenir de la Gâtine.

Depuis un an, les quatre commissions du projet de PNR, réunissant élus, chefs d'entreprises, chambres consulaires, associations... ont travaillé à l'écriture du dossier d'opportunité.

Étape préalable avant le lancement officiel de la procédure de création et de rédaction de la Charte du PNR, le dossier d'opportunité traduit l'émergence d'un projet de territoire porté par des acteurs locaux qui expriment la volonté locale (et régionale) de créer un PNR, étudient l'opportunité et la faisabilité de cet outil et qui s'organisent pour animer et porter le projet au niveau technique et politique.

Cette première phase a ainsi été menée en concertation avec les acteurs du territoire et a fait intervenir de nombreux partenaires du Pays de Gâtine pour enrichir la phase diagnostic. Le dossier d'opportunité permet aujourd'hui de disposer d'un ensemble d'éléments descriptifs relatifs au patrimoine naturel, culturel, aux paysages et aux caractéristiques socio-économique du territoire. Il démontre la motivation et l'implication des acteurs de Gâtine dans la mise en place d'un PNR, ainsi que la pertinence et la plus-value de l'outil PNR. Enfin, il justifie le périmètre d'étude proposé pour le futur PNR.

Les membres des commissions ont identifiés trois enjeux pour lesquels le futur PNR sera amené à proposer des actions concrètes :

- > **Le patrimoine bocager : l'élevage, les paysages et les milieux aquatiques**
- > **Le patrimoine culturel et la diversité culturelle**
- > **L'équilibre des populations et l'équilibre générationnel**

Le dossier d'opportunité du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine sera validé par les élus du Pays de Gâtine au début du mois de juillet 2018. Il sera ensuite transmis à la Région Nouvelle-Aquitaine qui saisira le Préfet de Région pour connaître l'avis de l'Etat sur ce projet.



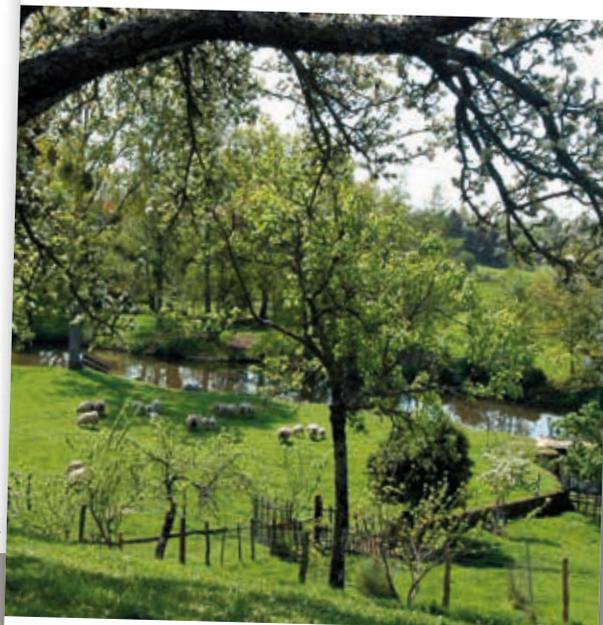
Les Parcs naturels Régionaux et les projets en Nouvelle-Aquitaine

- 5** : C'est bientôt le nombre de Parcs naturels régionaux en Nouvelle-Aquitaine. Le Médoc fera très bientôt son entrée aux côtés des Parcs existants : Périgord-Limousin, Landes de Gascogne, Millevaches en Limousin et le Marais Poitevin.
- 3** : C'est le nombre de territoires qui portent un projet de Parc naturel régional : Les Montagnes Basques et le Pays de Gâtine se sont lancés en 2016 et le projet de Rochefort, Royan et Marennes-Oléron a débuté en 2018.

JUILLET 2018

PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ



Nouvelle-Aquitaine

Pays de Gâtine

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PROJET

sur le site internet du Pays de Gâtine :
<http://www.gatine.org/>



Pays de Gâtine
Parthenay
www.gatine.org

Nouvelle-Aquitaine



CSC-MAISON POUR TOUS

UN LIEU D'ACCUEIL POUR TOUS

Créée en 1977, autour de la volonté du développement de la vie associative locale, en proposant des actions tout public, des plus jeunes aux plus anciens, autour d'animations empreintes des valeurs de citoyenneté, de solidarité, d'humanité, et accessibles au plus grand nombre.

2018 : une année de changement !

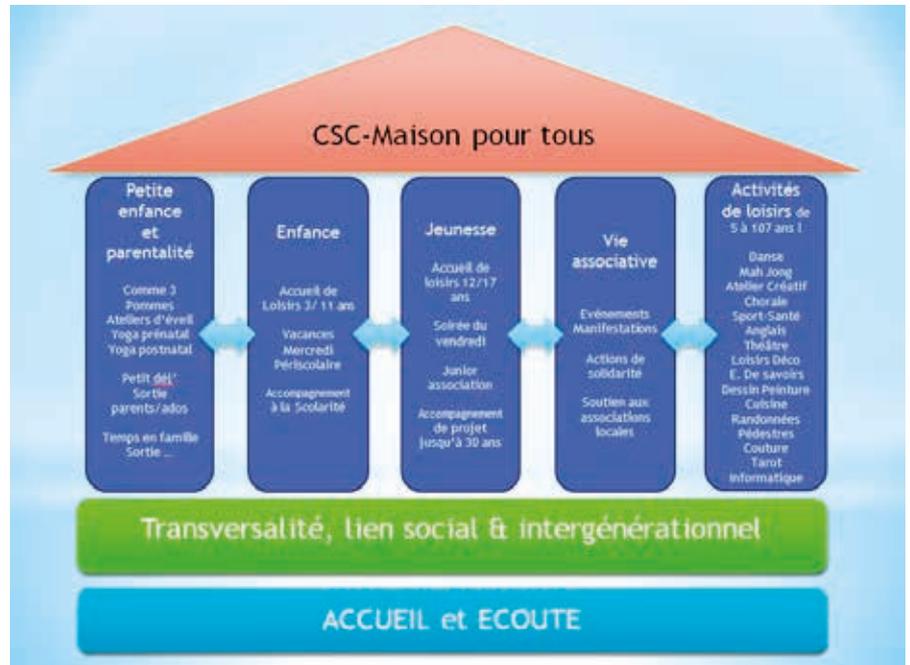
Agrément « Centre Socio-Culturel » à titre expérimental 2017-2018-2019, chamboulement dans les postes et un nouveau logo !

De grands changements qui n'affectent pas notre dynamisme !

Merci Maryvonne ! Et bonne retraite !

Le 13 avril dernier, Maryvonne Turquois a fait valoir ses droits à la retraite. C'est chaleureusement qu'elle a été remerciée pour ses 19 années passées en tant que secrétaire-comptable au sein du CSC-Maison Pour Tous ! Alors bye, bye Maryvonne et bonne retraite !

Maryvonne Turquois a été remplacée par Cécile Chambon, à l'accueil et par Nathalie Sauzeau pour la réalisation de la comptabilité et de la paie.



2018 : Une priorité autour de la notion « famille »

La dynamique « Familles »

Cette dynamique était déjà existante dans le projet de la MPT avant l'obtention de l'agrément « centre socio-culturel ». Pour appréhender au mieux notre nouvelle mission « animation collective familles », nous nous sommes appuyés sur l'existant :

- > En développant la fonction « référent familles » : Céline Gautreau, jusqu'alors directrice d'accueil de loisirs, devient coordinatrice des Actions Collectives Famille ».
- > En valorisant et en développant l'existant : lieu d'accueil parents-enfants, ...
- > Et voilà ce que ça donne en 2018 :

Et la notion « Famille », c'est quoi ?

Une notion transversale et intergénérationnelle.



LA MPT EN MODE PRATIQUE !

Renseignements et inscriptions :

CSC-Maison pour tous
9 Avenue Paul Gellé
79200 Châtillon sur Thouet
Tél : 05 49 95 07 43
MAIL : csc.mptchatillon@csc79.org
Site internet : <http://mpt-chatillon.jimdo.com/>
Page Facebook : Maison-Pour-Tous-Châtillon

Accueil du public :

Lundi	De 14 H à 18 H 15
Mardi	De 9 H 00 à 12 H et de 14 H à 18 H 15
Mercredi	De 9 H 00 à 12 H et de 14 H à 18 H 15
Jeudi	De 9 H 00 à 12 H et de 14 H à 18 H 15
Vendredi	De 14 H à 16h00

Adhésion : 6,00 € / enfant
13,00 € / adulte
16,00 € / famille

Chiffres-Clés 2017 :

898 pratiquants dont 359 adultes, 418 enfants, 26 jeunes, 62 danseurs, 10 jeunes au théâtre, 3 ados à la couture, 20 jeunes enfants
100 bénévoles au quotidien !
1 CA de 19 membres
8 salariés (+ 15 saisonniers)

Le lien à la parentalité :

> Autour du jeune enfant 0 à 3 ans

Lieu d'accueil Enfants-Parents

Comme 3 Pommes qui devient itinérant à la ludothèque et à la médiathèque de Parthenay : 1 fois par mois.

Des temps parents-enfants :

- Des ateliers d'éveil (1 fois/mois : le jeudi) : éveil aquatique, musical, pédagogie Montessori pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans et leur adulte référent !
- Yoga prénatal / Yoga parents-enfants (tous les 15 jours : le samedi)

> Autour de l'enfance 3 à 11 ans

Des petits déj' en Accueil de Loisirs lors des vacances scolaires.

Des temps d'animation :

- En semaine
 - Le week-end
 - Les Vacances Scolaires
- Semaine des Marmots, un Bal à bambins, une fête de la petite enfance, une sortie à la ferme, une journée autour de la citrouille ...

De l'accompagnement à la scolarité pour les enfants de l'école élémentaire Saint-Exupéry

> Autour de l'adolescence 12 à 18 ans

Une présence sur les soirées des jeunes pour faire du lien avec la famille !

Des temps parents - ados : sortie au bowling ...



Une notion intergénérationnelle :

La coordinatrice famille a pour mission de tisser les liens entre les générations :

> réalisation d'une sortie à la Cinéscénie du Puy du Fou au 21 juillet dernier ! 44 personnes ont participé à ce projet : 11 enfants, 8 ados, 15 parents, 8 seniors, 1 adulte. Tout ce petit monde était ravi !

> Des temps « cuisine », du bricolage de Noël...

Une plus grande mixité sociale et une meilleure accessibilité aux services proposés.

La coordinatrice famille a également pour mission de créer ou d'approfondir les partenariats sociaux et ainsi permettre de mieux répondre à la

demande des habitants du territoire. De ce fait, elle ajuste les services pour permettre une meilleure accessibilité.

Ex :

> itinérance de «Comme Pommes» sur Parthenay : ludothèque et médiathèque

> partenariat avec le collectif « Ensemble Sortons » de l'Antenne Médico-Sociale de Gâtine

> ...

Les Rendez-vous du 1^{er} semestre 2019

9/01/2019 : Galette des rois

Fin janvier/ début février 2019 :

Après-midi jeux

05 avril 2019 :

Assemblée Générale du CSC-MPT

8 au 11 avril 2019 :

Bourse aux vêtements

12 avril 2019:

Représentation théâtre « enfants »

29/06/2019 :

Spectacle de Danse

Et aussi :

Soirée Nouvel Elan Contre le Cancer (à déterminer) et d'autres événements (restez connectés !)

Belle année 2019 !

Le Groupe Associatif Siel Bleu propose tous les Lundis de 18h30 à 19h30, à la MPT de Châtillon sur Thouet, un cours collectif de gymnastique prévention santé. Ce cours est destiné aux personnes souhaitant pratiquer une activité physique adaptée à ses capacités et à son rythme.

Ces cours sont animés par Mélanie Gaborit, professeur d'activité physique adapté, qui vous proposera un programme individualisé afin d'améliorer votre force et endurance musculaire, souplesse et amplitude articulaire ainsi que votre équilibre dans une ambiance conviviale.

Les 2 premières séances sont gratuites.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

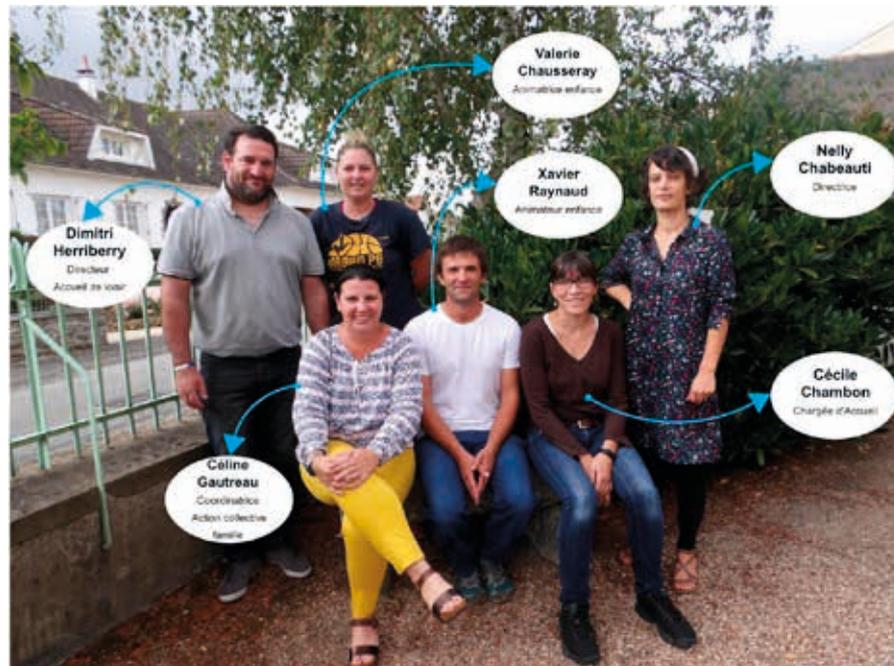
Dimitri BALUTEAU

Responsable départemental
Siel Bleu

06.69.34.22.97

dimitri.baluteau@sielbleu.org

Les nouvelles têtes ...



Magalie Robert
Professeur de danse



Valérie Texier
Animatrice
ateliers créatifs



Nathalie Sauzeau
Comptable

LES AMIS RÉUNIS

LES AMIS RÉUNIS se retrouvent le Jeudi de 14h à 17h30 en rencontres amicales pour jeux et goûter.

Animations, repas de printemps et de Noël les rassemblent cordialement et avec convivialité.

Tous nouveaux adhérents seront les bienvenus et bien accueillis.

La Présidente, C. BERNARDEAU

UN VENT D'AFRIQUE À LA MAISON DIEU...



Pour la deuxième année consécutive, la Maison Dieu devient une partenaire incontournable des Jacqu'Arts de la Vaux St Jacques de Parthenay.

Elle a accueilli cette année sur les trois premiers week-ends de septembre, deux artistes : Carine PICOTIN, charentaise-maritime, et Tapiwa CHAPO, artiste Zimbabwéen, tous les deux inspirés par l'art africain.



Carine PICOTIN aime aiguïser son imaginaire, jouer avec la matière, détourner les objets du quotidien, bousculer les codes. Elle se qualifie comme «une sculpteuse de la récupération et du détournement». Le bric-à-brac est son univers, fait d'objets insolites aux charmes oubliés des brocantes. Elle les sublime dans des créations amusantes et esthétiques qui enchantent le public de tout âge.

Tapiwa CHAPO qualifie «L'art comme une sorte de langage qui nous aide à communiquer de façon visuelle les réponses émotionnelles et physiques du monde dans lequel nous vivons».

Pour lui, nous avons «besoin de l'art pour enrichir notre environnement, pour développer nos besoins créatifs, pour apprendre la culture et la société à travers l'étude de l'art et pour véhiculer visuellement des idées par la transformation artistique des matériaux».

Tapiwa est un citoyen du monde, il

voyage et expose dans toute l'Europe : il aime à travailler la Serpentine, roche volcanique qu'il choisit lui-même dans son pays de naissance, le Zimbabwe et crée des batiks (mot javanais, coloration de tissus par différents trempages avec protection des couleurs par apposition de cire) peinture à base de pigments naturels qu'il fabrique.



2019 sera l'occasion de continuer notre coopération avec nos amis du quartier médiéval parthenaisien.
À noter sur vos agendas !

RELAIS ENFANCE

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux **tout-petits**, aux **parents**, aux **futurs parents** et aux **professionnels de la petite-enfance**.

Vous êtes parents ; sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou, sur rendez-vous, au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.

Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin.

Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance.

Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.



Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au

05 49 95 76 10

UNC-AFN



Comme les années précédentes, 2018 a été, pour l'association, une période riche en activités. Celles-ci comprennent les cérémonies patriotiques : 8 mai, 11 novembre et 5 décembre, l'organisation des bals en janvier et novembre, de même que des manifestations conviviales : couscous, mijet aux fraises. À cela il faut ajouter un voyage le 12 septembre, réalisé sous un soleil magnifique avec une forte participation, avec au programme une croisière sur le Cher et la visite du château du Clos-Lucet.

Plusieurs adhérents étaient présents au Congrès de Lourdes. Ce fut pour eux des moments riches en émotions : cérémonies grandioses, instants patriotiques et conviviaux. Le congrès départemental s'est tenu à Niort le 1^{er} juillet ; une délégation et

trois porte-drapeaux de la section y ont participé.

Les cérémonies du 11 novembre sont traditionnellement marquées par des interventions d'enfants de l'école élémentaire. Pour célébrer cette année

du centenaire une exposition a été présentée à la salle socio-culturelle. Cette exposition était composée principalement d'objets et de correspondances de soldats de même que des tableaux du Musée de Parthenay relatifs à la période 1914-1918. Ce rassemblement a été l'occasion de remises de décorations au monument aux morts : Mélanie Martin a reçu la Croix du Combattant, Guy Germain la médaille commémorative Algérie avec agrafe Algérie, Michel Prouteau le Titre de Reconnaissance de la Nation. À la salle socio-culturelle l'insigne des soldats de France a été remis à Jacques Prouteau, René Sénéchaud, Gilles Chargé, Claude Dieumegard et Daniel Roy.



LA CHÂTILLONNAISE

La Châtillonnaise regroupe les différentes associations sportives de la commune.

À travers cette association, les différents clubs et sections peuvent se rencontrer, mutualiser certains moyens, partager des activités communes se mettre au service d'une noble cause comme le Téléthon par exemple.

La Châtillonnaise, c'est plus de 600 licenciés, dont un bon nombre de jeunes, venant de Châtillon Sur Thouet et d'ailleurs. Ils se répartissent dans 11 clubs et sections :

Badminton ; Football ; Gym volontaire ; Tennis ; Tennis de table ; Trot Gâtinais ; Vélo-Club ; L'Avenir Boule (boule en bois) ; Le Club Canin ; L'Amag (aéromodélisme et ULM) ; Wakadanse (rock, danse de salon...)

Nous sommes l'interlocuteur privilégié de la Mairie et assurons la gestion des salles omnisports, danse, club-house et tennis.

Malheureusement cette année, La Châtillonnaise n'a pas organisé la 8^e édition du Chrono'Châtillonnais. Malgré un excellent niveau l'année dernière, devant le manque de participants et la lourdeur de l'organisation (plus de 40 bénévoles pour 70 concurrents) il a été décidé de ne plus organiser cette course.

Nous sommes, bien sûr, ouverts à toute proposition ou nouvelle idée d'organisation qui pourrait fédérer toutes les associations de la Châtillonnaise.

La Châtillonnaise va mettre à disposition de tous les clubs des gobelets réutilisables pour éviter le gaspillage de timbales plastiques lors de leurs différentes manifestations.



Nous souhaitons montrer à travers ce petit message le geste écologique, que tous les clubs de La Châtillonnaise sont sensibles au devoir de notre environnement.

Si l'année dernière (en 2017) nous avons fêté les 50 ans de La Châtillonnaise dans la bonne humeur, continuons ainsi et nous aurons le plaisir de souffler ses 60 bougies en 2027.

CONTACT

Président : Jeannick Daubigné (VCC) 06 79 54 84 73

Vice Président : Mathieu Chargelègue (PPC) 06 72 54 15 43

Secrétaire : Frédéric Brosseau (TCC) 06 88 39 68 91

LE VELO CLUB CHATILLONNAIS

Créé en 1977, le VELO CLUB CHATILLONNAIS, affilié à la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME et à l'UFOLEP, accueille toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo, qu'elle soit de loisir ou de compétition.

C'est le seul club cycliste du département titulaire du label régional de la Fédération Française de Cyclisme pour la huitième année consécutive.

> Dès l'âge de 5 ans, garçons et filles peuvent s'inscrire à l'école de vélo où ils pourront découvrir les spécialités du cyclisme, que ce soit la ROUTE, la PISTE ou le CYCLO-CROSS à raison de une à deux séances par semaine. Le jeu est la base de l'éducation reçue.

- > À partir de 13 ans, la participation aux compétitions peut débuter, principalement sur la ROUTE en catégorie « Minimes ».
- > Les adultes quant à eux, peuvent rejoindre les 50 licenciés actuels pour pratiquer le cyclisme selon leurs goûts : faire de la compétition, se maintenir en condition ou faire des randonnées tout simplement.
- > Une section UFOLEP, forte d'une dizaine de licenciés s'adresse plus à des adultes qui veulent faire de la compétition sans s'astreindre à des entraînements trop longs.

WWW.VELOCLUB-CHATILLON.FR

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les Présidents :

M. Jeannick DAUBIGNE

06.79.54.84.73

jeannick.daubigne@ac-poitiers.fr

M. Philippe MOREAU

06.88.39.30.65

moreau.philippe8@gmail.com

La souscription d'une licence, qu'elle soit de compétition ou de loisir, permet de bénéficier d'une Assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accidents.

Venez rejoindre nos 35 jeunes licenciés... Un vélo peut être mis à votre disposition !!!

DATE À RETENIR

Le calendrier 2019 prévoit, sur ou proche de la commune de Châtillon, l'organisation :

- > D'une course cycliste à Gourgé le 3 mars
- > D'une course cycliste à Saurais le 23 mars ou le 26 mai
- > D'une rencontre des écoles de vélo à Châtillon sur Thouet le 7 avril
- > D'une course cycliste à Soutiers le 19 mai
- > D'une course cycliste à La Chapelle Bertrand le 30 juin
- > D'un LOTO à la salle des fêtes de Châtillon-sur-Thouet le 12 octobre



PING PONG

Les effectifs se stabilisent autour de 60 licenciés



Rémi DUPEUX

Après les interventions de Richard au niveau de l'école de Châtillon, on constate une stabilisation du nombre de jeunes aux entraînements encadrés par Rémi DUPEUX, entraîneur diplômé du club.

Cette saison, dans notre école de Tennis de Table, nous avons une vingtaine de jeunes de 4 à 15 ans. Nous avons un groupe d'une dizaine de jeunes pour le baby ping, et le reste dans un groupe d'entraînement classique.

Avant l'entraînement jeune, nous avons un créneau ouvert aux personnes handicapées.

Après les jeunes, nous avons un créneau ouvert à tous les adultes du loisir au compétiteur ainsi que 6 jeunes dans le groupe élites (perfectionnement)

Compétitions

Cette saison, nous avons deux équipes en championnat par équipes, une départementale 1 composée d'adultes et une départementale 3 composée de jeunes sortis de l'école de Tennis de Table.

Les manifestations

Afin de boucler notre budget, notre loto, associé au club de tennis, rassemble la population venue de la Gâtine, voire de plus loin. Nous organisons des manifestations départementales avec le Comité Départemental de Tennis de Table. Merci aux bénévoles qui nous aident ponctuellement. Nous organisons aussi une opération brioche. Merci à tous ceux qui nous en achètent.

Elles permettent de bénéficier de tarifs d'adhésion très compétitifs. Sans ces bénéfiques, nous serions obligés d'augmenter nos tarifs. Les tournois internes de Noël et de fin de saison, créent une excellente convivialité au sein du club

Nous avons **obtenu par notre Fédération Française de Tennis de Table le Label Baby Ping (4-7 ans), le Label Acti Ping et le Label Equip Ping**. Nous sommes en attente pour le Label Ping Durable et Handi Ping

Nous avons obtenu les labels du CDOS « *Lutter contre les discriminations, adopter une démarche éco responsable, combattre les incivilités et la violence, prévenir des risques routiers (liés à la 3^e mi-temps : fatigue, alcool, drogue), valoriser le sport santé et à vaincre le dopage* »

Les entraînements

À la Salle omnisport

Baby Ping : Vendredi de 1630 à 18h00. Ouvert aux enfants âgés de 4 à 7ans. (Jeu d'adresse hors de la table et sur la table)

Les Handisports et le Sport Adapté : Vendredi de 18h00 à 19h00 (encadré par Richard)

Ecole de Tennis de Table : Vendredi de 19h00 à 20h30 (encadré par Richard)

Adultes et loisirs : Vendredi de 20h30 à 22h00 (encadré par Richard)

Contact :

CREON Florence : 06.03.74.30.79

Les moyens

La subvention accordée par la Commune nous permet de bénéficier d'un entraînement professionnel et permet également l'achat de matériel.



L'AVENIR BOULE CHÂTILLONNAISE

L'assemblée de l'amicale du secteur de Parthenay a eu lieu le 4 mars 2018 à Largeasse présidé par le président Guy Rousseau ; neuf personnes de notre association étaient présentes et ont eu le plaisir de féliciter René Girard pour une décoration bien méritée : la médaille de vermeille. Merci René pour ton grand dévouement pour notre association.

Notre assemblée générale qui a eu lieu le 17 mars 2018 salle des conférences, a été présidé par notre présidente Janine BILLEAU, en présence de Madame RINSANT adjointe et de 38 adhérents. La société de Saint Aubin étant en sommeil, 4 personnes étaient invitées en vue d'adhérer à Châtillon. Après le compte-rendu moral de la présidente, le trésorier René



a présenté les comptes avec bilan positif. Les 6 membres du bureau ont été réélus et Pierre Caffray a été élu septième membre du bureau.

Cette assemblée s'est clôturée par le pot de l'amitié, suivi d'un repas avec 47 convives et des jeux de cartes pour terminer la journée. Cette année nos

concours se sont déroulés les 22 et 23 septembre. Le samedi a été réussi avec du soleil, mais le dimanche a été perturbé par le vent et la pluie ; nous avons eu moins de joueurs. Merci à la municipalité pour la subvention accordée et aux employés communaux pour l'aide pour ces journées.

AARG 79

AMICALE ALPINE RENAULT DES DEUX SÈVRES

Petit bilan de nos activités en cette fin d'année 2018.

Lors de nos réunions nous avons pu faire du bowling à Chauray, un atelier floral avec «À fleurs d'idées» à Châtillon-sur-Thouet, du karting à Loudun, la visite du musée Jacques Guidez à Airvault et du musée du textile et de la mode à Cholet.



Nos sorties nous ont fait voyager dans les Landes, en Vendée, dans le Gers, dans la Vienne, en Touraine, dans la Sarthe etc. N'oublions pas également les rassemblements à Parthenay sur le parvis du palais des congrès tous les 3^e dimanches de chaque mois. Mais les sorties phares, organisées par le club, cette année sont :

> La sortie de printemps le 8 Avril qui nous a permis de découvrir les coulisses du circuit des 24 heures du Mans, le musée, la cité Plantagenêts en petit train et pour finir la ferme des Quantières à Chenu.



> Le 2^e interclub Alpine Renault et passionnés le 1^{er} Juillet où 70 véhicules s'étaient donné rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes à Châtillon-sur-Thouet pour rejoindre le Marais Poitevin avec un passage dans la rue St Jacques à Parthenay pour un bref arrêt devant le restaurant « aut'fouée ».

> Notre 17^e concentration le weekend du 8 et 9 Septembre pour laquelle le départ était donné du garage MJ Automobiles. Nous prenions alors la direction de Nueil les Aubiers pour la visite de l'usine Body Nature, puis celle de Maulévrier pour flâner dans le parc oriental. Pour la nuit nous regagnions Thouars et plus précisément le centre d'hébergement de Missé. Le dimanche matin, nous partions pour Doué la Fontaine explorer le site « terre de rose » et nous finissions notre périple à l'Auberge de la Rose pour notre repas de gala au cours duquel à eu lieu la traditionnelle remise des prix.

Comme tous les ans, la saison se clôturera à Ménigoute pour l'Assemblée Générale le samedi 19 Janvier 2019.

Bonne et heureuse année à tous



WAKADANSE



Wakadanse organise un stage de danse, les 19 et 20 janvier 2019 à la salle de danse du complexe sportif

de Châtillon-sur-Thouet. Les cours débuteront à 14h30 le samedi, à 9h le dimanche et seront dirigés par Stéphane Michaut, danseur professionnel parisien.

Au programme :
Rock, Chachacha, Bachata

Wakadanse organise son dîner dansant à la salle des fêtes de Châtillon sur Thouet le samedi 23 mars 2019 à 19h30.

La soirée sera animée par DJ GUY. L'association présentera un spectacle de 40 minutes pendant le dîner. Réservez cette date dès maintenant.

Renseignements

Gérard : 06 76 33 29

Réservation

Jean Pierre: 05 49 95 41 23

Pascal : 06 67 97 92 53 Gérard

Racontez-nous Châtillon !

En 2012, plusieurs personnes se sont réunies pour collecter les témoignages des plus anciens Châtillonnais, afin de retracer le prodigieux essor de la commune qui voit sa population de 705 habitants en 1936, dépasser les 2500 habitants à la fin des années 1980.

Nous vous proposons de découvrir le fruit de ce collectage, à travers trois encarts de huit pages, insérés dans les prochains bulletins municipaux.

En 2013, *Les Groupes* (scolaires, d'entreprises, d'associations) ; en 2014, *Les Lieux-dits* ; en 2015, *Industries et commerces* ; en 2017, *Les Associations* à l'occasion des 40 ans de la Maison pour Tous et des 50 ans de La Chatillonnaise. Ce premier fascicule évoque principalement les écoles et La Foye. Commençons par retracer succinctement l'histoire de la commune.



Aux origines de Châtillon

Le bourg est stratégiquement situé sur une hauteur bordant le Thouet, à la jonction de la *vallée du ruisseau du Moulin du Milieu*, dénomination de 1966 qui remplace celle de *ruisseau du moulin du Rouget*.

L'appellation Châtillon et la découverte de divers objets archéologiques permettent d'attester une occupation pouvant remonter à l'âge du bronze, voire au néolithique. De même, sur le tracé de la rocade ouest au niveau de la Clissonnière ont été découverts des vestiges datant de la Tène (IIe siècle avant J.-C.).

Le bourg se développe un peu avant l'an mil et les vestiges les plus anciens de l'église remontent à cette époque. Avant la Révolution, la paroisse relevait judiciairement de Parthenay. Ses principaux seigneurs et propriétaires étaient les moines de Saint-Paul et de la Maison-Dieu. Il y avait également les seigneurs de Sunay et de Perdonalle (Chalandeau).

Premières écoles

Avant la révolution, apprendre à lire et à écrire était souvent une tâche dévolue au sacristain, mais fallait-il encore qu'il sache lire ! Certains prêtres se chargeaient parfois d'enseigner à des garçons à l'intelligence plus vive. **Il faudra attendre 1833 pour que la municipalité se trouve contrainte de se soucier d'instruire les garçons**, puisque certains allaient alors dans des écoles de Parthenay : *les jeunes gens de la commune de Châtillon vont y puiser les premiers éléments de l'instruction primaire, comme ils l'ont fait de tous temps*. Mais il n'y a alors que les familles suffisamment aisées pour envoyer leurs enfants à l'école. La solution est alors de verser 60 F* à la commune de Parthenay pour qu'elle accueille les garçons pauvres de Châtillon. À l'époque, un M. Laumonier demeure au faubourg Saint-Jacques et il accueille de nombreux enfants de Châtillon dans sa classe. C'est lui qui va recevoir ces 60 F, qui passent à 80 F en 1840 et 100 F en 1847.*

Cette situation n'est cependant pas satisfaisante, et l'administration demande en 1850 que la municipalité engage des démarches pour ouvrir sa propre école. Les élus châtillonnais vont alors trouver toutes sortes d'excuses pour ne pas obtempérer. Le 28 avril 1855, sous la pression, la municipalité cède et c'est une institutrice, Henriette Léguillard de Belleville, qui va s'installer dans l'ancien presbytère avec garçons et filles, moyennant un traitement annuel de 400 F, plus 110 F pour la location du local. Ce dernier étant trop vétuste, M. Bardet, propriétaire de la filature et du château de Pompairain, fait construire une maison sur son terrain pour qu'elle serve d'école

* Salaire d'un ouvrier de 1 à 2 Francs par jour sur la période 1830-1850

(près de l'entrée du château par le bourg). Mme Léguillard et ses élèves s'y installent en mai 1856. Il serait trop long d'évoquer ici les conflits qui ne tardent pas à apparaître entre la municipalité, l'administration et M. Bardet qui veut qu'une religieuse dirige l'école. **Toujours est-il que la commune se retrouve sans école à l'été 1865.** Les enfants doivent dès lors suivre l'enseignement à Parthenay. D'autre part, l'ancienne école rouvre en 1866 en tant qu'école privée pour les filles.

La municipalité châtilonnaise va dès lors se satisfaire de cette situation car l'enseignement ne lui coûte plus rien. Les filles vont à l'école privée et les garçons à Parthenay. Une simple indemnité est versée aux écoles de Parthenay pour les enfants pauvres. **En 1879, la commune est sommée de construire une école...** et le maire choisit comme terrain l'ancien cimetière qui ne peut être constructible que quatre ans plus tard ! Le sous-préfet refuse évidemment cette solution, et **c'est donc le terrain de M. Taffoireau qui est choisi, celui qu'occupe aujourd'hui la Maison pour Tous.** Cependant, avant que cette solution ne se concrétise, le maire va faire traîner le projet. À la suite de l'injonction du préfet en 1881, le projet commence à être débattu en 1882... et comme les élus font traîner les choses, le préfet passe d'office aux frais de la commune un bail avec M. Lambillard pour une maison située dans le bourg, actuel n° 24 boulevard Blot-Bardet. ■



Les élèves de l'école du bourg en 1931.

L'école de 1883-1887

Elle est installée dans l'immeuble de M. Lambillard où se trouvait l'ancien Café de Midi, à l'actuel n°24 du boulevard Blot-Bardet. Le jardin pour l'instituteur se trouvait dans cette même rue, à l'angle avec l'avenue Paul-Gellé. C'est M. Chargé qui ouvre cette école le 12 octobre 1883. Une enquête de 1884 indique que la commune paie un bail de 225 F, que l'école compte une seule classe de 5 x 5,5 m avec plancher en bois et une hauteur sous plafond de 4 m. Elle accueille 33 élèves dont deux viennent d'une commune voisine. Quatre élèves ont entre 4 et 6 ans et les autres de 6 à 13 ans révolus. Au fond de la cour, près d'un bûcher, se trouve un cabinet d'aisance pour les élèves et un autre pour le maître. L'école ne possède pas de préau, ni de vestiaire, ni de bibliothèque, ni de fontaine ou de puits. Un poêle à bois permet de chauffer la classe en hiver.

En 1861, l'inspecteur des écoles primaire fait savoir qu'un enfant bénéficiant de la gratuité de l'école pour cause de pauvreté, doit obligatoirement y passer six heures par jour. Six enfants de l'école, qui travaillent à la filature de Pompairain, ne se présentent que deux heures par jour. Ils se retrouvent dès lors privés de la gratuité et sont remplacés par six autres qui avaient été « oubliés » !



L'ancienne école et la mairie en 1967.

L'école de l'avenue Paul Gellé

Le bâtiment de ce qui fut la première école à appartenir à la commune est donc aujourd'hui occupée par la Maison pour Tous. Le projet se concrétise en 1882 avec la présentation des plans aux élus pour une école destinée aux garçons. Ils considèrent alors qu'une école de filles est inutile puisque la commune possède une école privée. Il faut attendre décembre 1886 pour que les élus se décident à emprunter 14 900 F remboursable sur 30 ans pour que le projet se concrétise. Les travaux sont aussitôt adjugés à Pierre Seigneuret fils, entrepreneur de travaux publics demeurant à La Ferrière. La construction est à peine commencée qu'il faut agrandir la salle de classe d'1,37 m sur un côté pour accueillir tous les élèves. La nouvelle école ouvre le 13 décembre 1887.



Les élèves de l'école du bourg en 1957.

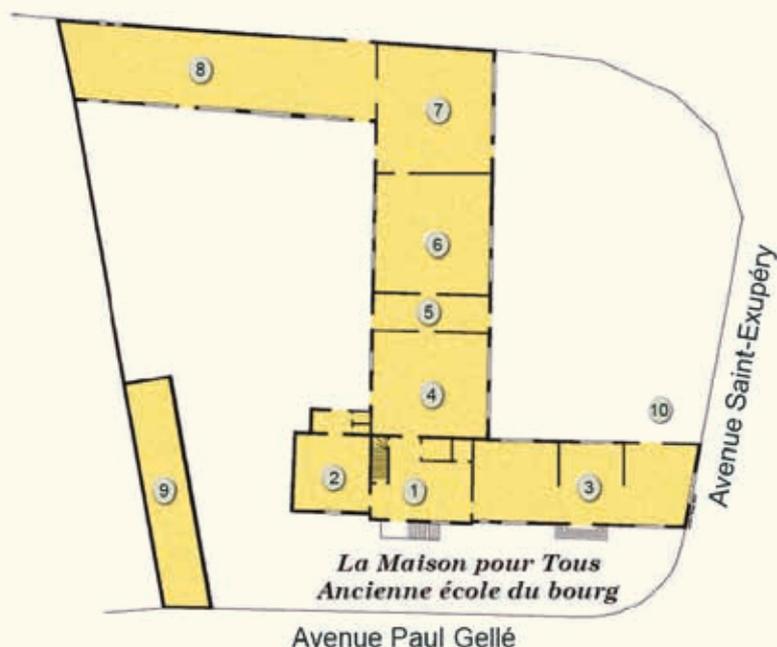
Avec le projet de construction d'une école à la Foye, l'école du bourg doit devenir mixte. Des travaux sont alors nécessaires. Les plans en sont dressés par M. Guelorget, architecte municipal de Parthenay. Il s'agit d'édifier un préau composé d'une charpente à six fermes et de construire un mur pour séparer garçons et filles dans la cour. Ces travaux sont réalisés par M. Deval, de Saint-Laurent-sur-Sèvre, et l'école mixte ouvre au début octobre 1910. On y compte alors environ 70 élèves ; ils ne seront que 57 en 1954 pour deux classes. L'école est alors trop petite pour les normes de l'époque et une nouvelle classe est créée en 1956. La maternelle s'installe dans les locaux en 1967 alors que l'école primaire emménage dans le nouveau groupe scolaire St Exupéry. ■

Histoire de puits !

Le creusement du puits de l'école devait initialement revenir à 200 F, mais à cause d'une roche très dure, il en coûte 1 000 F. Très vite, les usagers se rendent compte qu'il ne contient de l'eau que 5 mois par an. En 1895, il est recreusé... en vain. L'année suivante, la municipalité décide d'en creuser un second sur les indications d'experts. C'est Omer Dautais, entrepreneur de la commune, qui s'en charge, mais une fois de plus, les experts se trompent et il faut creuser bien plus que ce qui était prévu : 21 m ! En outre, un troisième puits est construit dans le jardin. En 1904, le puits de l'école sera équipé d'une pompe spéciale garantie dix ans.



Le puits, vue d'aujourd'hui.



École construite en 1887, maison de l'instituteur ;
Buanderie construite en 1896 ;
Mairie de 1887, agrandie en 1965 et transformée en bibliothèque en 1977 ;
Première classe de 1887 ;
Couloir de 1955 où les enfants prenaient leurs repas froids du midi ;
Seconde classe de 1955 ;
Bûcher transformé en classe en 1967 ;
Premier préau transformé pour une partie en cantine scolaire en 1964 et la seconde en 1967 ;
Préau.
Puits

Le groupe scolaire Saint-Exupéry

Sa construction, imaginée en 1964, est décidée en 1967 avec quatre classes, préaux, sanitaires, logement d'instituteurs et un plateau scolaire d'éducation physique. L'architecte est M. Perdriault et les travaux sont réalisés par l'entreprise châillonnaise Bâti-Poitou selon le concept des préfabriqués de France-Gironde. Le groupe accueille ses premiers élèves en septembre 1967. Dès l'année suivante, sont initiés des projets d'agrandissement. En 1969, la municipalité finance quatre classes supplémentaires et en 1971, il est décidé de construire un second logement de fonction. En 1989, l'école primaire compte 9 classes pour 222 élèves.



Enfants de maternelle vers 1970.

École Maternelle Chanteclerc

Les premières demandes de création d'une école maternelle datent de 1965, et ce n'est qu'après l'ouverture du groupe scolaire Saint-Exupéry que cet établissement est organisé dans l'ancienne école mixte du bourg. Une 3e classe de maternelle y est mise en service en 1971. Devant l'accroissement constant des effectifs, un projet de nouvelle école est lancé en 1975 pour être implanté sur un terrain initialement acquis par la commune pour recevoir un collège agricole féminin. Cette parcelle était dite Champ du Moulin, une appellation qui rappelait la présence d'un moulin à vent cité en 1803. L'architecte de cette nouvelle école est M. Perdriault et elle ouvre en 1977. Une cinquième classe est construite en 1984. Dès lors la Maison pour Tous s'installe dans les anciens bâtiments scolaires et le Club du 3e Âge dans l'ancienne cantine.

Petites histoires de l'école du bourg

1885 : Le ministère donne 23 livres à l'école pour constituer une bibliothèque scolaire et communale.

1904 : Juste avant l'installation de l'instituteur Louis Lerche, le maire fait procéder à la désinfection des bâtiments. Le prédécesseur était mort de la tuberculose.

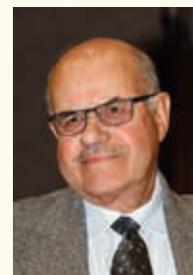
1925 : L'école emploie une maîtresse de couture, qui est souvent la femme de l'instituteur et qui s'occupe des filles. L'inspecteur qui contrôle l'instituteur Louis Lerche, indique : « vaste local, bien éclairé, très proprement tenu, de l'ordre dans la bibliothèque, musée scolaire intéressant, cartes et tableaux qu'on s'efforce de maintenir en bon état. »

1966 : Installation du téléphone.

Quelques témoignages

M. Guy Birot : « Il y avait au milieu de la cour un grand pommier qui donnait des « Clochard ». Dès la rentrée, c'était des disputes continues entre les élèves. Il aurait fallu que je ramasse les fruits chaque jour. Alors, à mon grand regret, je l'ai fait enlever ».

M. Maurice Pastureau, ancien maire : « Je suis allé à l'école du bourg de 1942 à 1950. Il y avait une classe unique mixte de trente élèves. Mais une barrière séparait les garçons et les filles dans la cour pendant la récréation ! Une deuxième école existait dans le hameau de la Foye. (...) Nous n'avions aucun contact avec nos camarades de cette école sauf au moment des leçons de catéchisme qui avaient lieu le dimanche, à l'église. (...) en dehors de l'école, on jouait dans les rochers du coteau ou au bord du Thouet. Nos périodes de jeux étaient limitées car les enfants étaient souvent pris par leurs parents pour les aider dans leur travail ».



Quand aujourd'hui rencontre hier

Dans le cadre du programme Celsius, des écoliers ont rencontré Gilberte et Pierrette. Ensemble, ils ont évoqué leur jeunesse et leur mode de vie.

Tout au long de l'année scolaire 2016-2017, deux classes de l'école Saint-Exupéry (CE2 et CM2), ont participé au projet pédagogique Celsius qui a pour but principal de sensibiliser les enfants au réchauffement climatique. « Nous profitons de cette démarche éducative pour évoquer avec les élèves l'histoire de notre commune au cours du XXe siècle, ainsi que l'évolution de celle-ci dans le siècle à venir. Pour concrétiser cette démarche, j'ai sollicité le groupe d'histoire locale pour répondre aux questions des enfants », explique Nathalie Bourreau, directrice de l'école. Plusieurs rencontres ont eu lieu et les échanges ont été nombreux entre les enfants et les anciens de la commune, ou plutôt, les anciennes. En effet, les témoins sont deux dames Gilberte Garreau, 87 ans, et Pierrette Bourreau, 70 ans. Les témoignages des deux « grands-mères » sont souvent différents car plus de dix ans les séparent. Cette notion du temps est déterminante dans la compréhension des réponses de ces deux personnes.

Voici quelques extraits de ce dialogue nourri.

Clélia : « Faisait-il plus froid que maintenant quand vous alliez à l'école ? »

Gilberte : « Il faisait froid plus longtemps. Il y avait de la neige et l'eau gelait souvent. Pour venir à l'école, on mettait de gros pulls, des manteaux et une blouse, mais nous ne portions pas de pantalons comme vous ».

Les filles du groupe : « La jupe ? Ce n'est pas pratique. Quand il fait chaud, on porte des shorts ».

Raphaël : « Comment la classe était-elle chauffée ? »

Pierrette : « Il y avait un gros poêle au milieu qui fonctionnait au bois et au charbon. Nous allions chercher les bûches dans le cellier pour entretenir le feu. Ceux ou celles qui étaient de service allumaient le feu avant l'arrivée des autres élèves ».

Raphaël : « Y avait-il une cantine et une garderie ? »

Pierrette : « Rien de tout cela. En 1954, il y avait deux classes. On apportait son casse-croûte : des œufs, des tartines de pain,

des pommes. Certains mangeaient dans le bourg chez des gens mais il n'y avait aucune organisation municipale ».

Clélia : « Que mangiez-vous à la maison ? »

Pierrette : « On mangeait ce que l'on cultivait dans le jardin : des pommes de terre, des choux, des poireaux. On élevait des poules, des porcs et des lapins ».

Gilberte : « On mangeait souvent la même chose. De la soupe avec du pain et des oignons. On suivait le rythme des saisons car il n'y avait pas de supermarchés ».

Baptiste : « Comment veniez-vous à l'école ? »

Gilberte : « A pied. On faisait 2 ou 3 kilomètres. Il y avait très peu de routes goudronnées. Devant l'école, l'actuelle rue Paul-Gelé était un chemin pierreux ».

Pierrette : « L'école Saint-Exupéry, où nous sommes, n'existait pas. Nous allions dans celle du bourg où est installée maintenant la MPT ».



Gilberte Garreau et Pierrette Bourreau ont joué le jeu des souvenirs scolaires avec les enfants de l'école.

Gilberte : « Les filles et les garçons étaient mélangés pendant la classe. Mais à la récréation nous étions séparés. Il y avait deux cours : celle des filles et celle des garçons ».

Samuel : « A quoi jouiez-vous ? »

Gilberte et Pierrette : « A la balle le long du mur, à la marelle, à la balle aux prisonniers, à la corde à sauter ».

Julie : « Y avait-il la télé ? Comment étiez-vous informé ? »

Gilberte : « Pas de TV ! On lisait le journal local le dimanche. On discutait et on échangeait les nouvelles à la sortie de la messe ».

Pierrette : « Il y avait la radio. On disait la TSF ! Puis le garde champêtre passait de maison en maison pour annoncer les enterrements et les avis municipaux. C'était lui qui nous informait ». ■

La Foye

C'était une bourgade pratiquement aussi importante que le bourg de Châtilion. On y dénombre 16 maisons d'habitation en 1835 pour 19 dans le bourg. Avant la Révolution, hormis une métairie qui dépendait du prieuré de la Maison-Dieu, tout le reste relevait du prieuré Saint-Paul. Cette forte mainmise religieuse pourrait être en lien avec l'appellation La Foye. Mais elle pourrait surtout être en lien avec le mot fouagne qui désigne la boue et les vasières. En effet, La Foye possédait de nombreux trous d'eau et la municipalité utilisa des fonds pour en combler la majeure partie. En 1888, ce sont même les habitants qui financent des journées de charrettes afin de combler les trous d'eau. On installe une boîte aux lettres à La Foye en 1947 et Mme Giroire tient le poste téléphonique du village en 1955. C'est en mars 1953 que les rues de la Foye sont enfin empierrées et cylindrées.

L'école de la Foye

Lorsqu'à l'été 1906, la municipalité est sommée de construire une école laïque pour les filles, les élus choisissent de créer une école mixte éloignée du bourg de manière à ce que l'école privée de filles subsiste. Ils envisagent qu'elle puisse accueillir 17 garçons et 20 filles. Le terrain choisi, situé bien plus près du Comice que de La Foye, est dénommé La Pierre Cassée et couvre 10 ares. M. Guélorget, architecte, présente des plans en 1907 qui seront plusieurs fois modifiés. Les élus font alors traîner le projet pour en retarder le financement jusqu'à l'adjudication des travaux en octobre 1909 à M. Deval de Saint-Laurent-sur-Sèvre qui les sous-traite à M. Roux de Saint-Germain-de-Longue-Chaume.



Les élèves de l'école de la Foye en 1944, avec Mme Fallourd, institutrice, sur la droite.



Les élèves dans la cour de l'école de la Foye dans les années 1950.

L'école de La Foye ouvre en octobre 1910 avec Mme Groussard et cette dernière propose un cours d'adultes pour jeunes femmes en 1911. Il se déroulait de 19 h à 21 h les mardis et vendredis durant les trois mois d'hiver. L'école est tenue par Mme Amédia Fallourd en 1931 et, l'année suivante, un garage est construit pour son automobile. En 1946, elle demande une adjointe car les effectifs sont d'une cinquantaine d'élèves. Dans un premier temps, la classe est séparée en deux, l'une servant aux garçons et l'autre aux filles, mais très vite la gemination est décidée. Comme en 1955, l'école n'accueille plus que 31 élèves, un retour à la classe unique est demandé. [La baisse d'effectif engendre la décision de fermer l'école en 1973](#), mais les élus demandent son maintien jusqu'au départ à la retraite de l'institutrice : Odette Pied épouse Caillaud. C'est chose faite en 1974 et le bâtiment est mis en location en 1976. Après la signature d'une convention avec l'IME Les Papillons-Blancs, des enfants s'y installent en 1982. Des travaux de mise en conformité sont exécutés en 1986, puis des travaux de remise en état en 1988. À la demande de l'IME, ce lieu devient [l'École de Puits-Merlin en 2002](#). Le 15 novembre 2005, les douze élèves de l'IME sont intégrés au collège du Marchioux puis la commune vend l'école à un particulier en 2006.

- Un arbre de Noël y est organisé à l'école le 7 janvier 1939.
- Une fête des écoles publiques s'y déroule le 3 juillet 1966. ■



Les élèves dans la classe de l'école à la fin des années 1960.

Un collège agricole féminin ?

Dès 1946, la municipalité cherche à implanter une école agricole sur la commune. En 1967, M. Bernard Collon, maire, initie le projet d'un collège agricole féminin. Des terrains appartenant à M. Millet et à Mme veuve Doussain sont alors achetés. D'une surface de 7,74 hectares, ils sont cédés à l'État en 1969. Le projet n'aboutissant pas, ils sont rétrocédés à la commune qui va y installer l'école maternelle Chanteclerc et des lotissements.

Le Comice tire son appellation d'une foire agricole qui se déroula à son emplacement en 1848. Les terres dépendaient de La Bressandière et on y organisa alors un concours de charrue. Il existe à La Foye un lieu-dit méconnu « L'Edmondière ». Un bâtiment porte l'inscription suivante : L'EDMONDIÈRE 1923 MASSON-CHARTREUX.



Le Comice. L'alignement de maisons au premier plan à gauche correspond à La Guilbotière. Plus haut, avant la route, Le Comice. De l'autre côté de la route, légèrement à droite, Bel-Air, où se trouvait le café Giroire. En haut à gauche, l'ancienne école de la Foye.

Battre le fer et le tambour !

Albert Giroire était un maréchal-ferrant installé à Bel-Air, en face de l'école de La Foye et près du Comice. Il est autorisé à y ouvrir un débit de boisson en 1933, mais il remplace en fait M. Miot en 1921 qui tenait l'Auberge de la Foye en 1909. Son autorisation en poche, Albert Giroire va faire de Bel-Air un lieu festif où la grosse caisse des orchestres donnera la mesure aux tintements des enclumes, tandis que le bourg restera aphone.

La première Assemblée de la Foye à Bel-Air s'y déroule donc le 15 août 1933. Dès lors, en mai et chaque 15 août, le café Giroire est au centre de ces assemblées festives avec bal. On va y voir jouer les orchestres Caillon, Charrier, Nanou, Robert Jan... jusque dans les années 1960. En outre, des concours de boules en bois y étaient régulièrement organisés.

Des assemblées existaient à La Foye au début du XXe siècle. C'est le cas le 8 mai 1904, avec deux parquets pour danser, piston, violon et clarinettes. Il y eut une seconde assemblée le 19 juin suivant.

Une Paysanne

La Paysanne était une société de boules en bois créée en avril 1939 sur l'instigation d'Albert Giroire qui accueille le siège social dans son café de Bel-Air, en face de l'école de La Foye. Chaque 15 août, un concours y était organisé. Cette société est citée jusqu'en 1967.

Drames à La Foye

- **12 mars 1863**, un jeune garçon de la Foye allume un feu de paille de fèves qui se communique à du foin et du bois et incendie une grange. Il faudra trois heures aux sapeurs-pompiers et aux militaires du 32e régiment de ligne pour en venir à bout.
- **28 septembre 1888**, une petite fille de la Foye, âgée de 6 ans, est brûlée vive après que le feu eut pris dans sa robe.
- **14 février 1905**, par dépit amoureux et après avoir été giflé, le nommé Prunier, 35 ans, assassine Germaine Cantet, 23 ans, de plusieurs balles dans la tête.
- **27 août 1964**, une moissonneuse-batteuse et un champ de céréales à la Foye sont détruits par le feu.



L'ancienne école de La Foye en 2015.



L'école privée du bourg en 1943.

Le terrain de sport

Le premier terrain de sport de la commune se trouvait à La Foye, à 150 m de l'école sur le chemin de Plaisance. Il sert aujourd'hui de dépôt aux services techniques de la commune. On le doit à une directive nationale et à l'Union Sportive Châtillonnaise, association éphémère créée en 1941 et enregistrée au JO de janvier 1942. Les jeunes demandent alors un terrain et l'installation de panier de basket. C'est donc le terrain de M. Reigné qui est acheté fin 1942, alors qu'il sert depuis un an. On y aménage deux jeux de boules en 1946 pour la société de boules en bois La Paysanne.

Remerciements à : Mairie de Châtillon-sur-Thouet, Gilberte Garreau, Pierrette Bourreau, Maurice Pastureau, Guy Birot, Albéric Verdon, Lionel Lacaille Photographe, La Maison Pour Tous et le collectif Racontez-nous Châtillon : Agnès, Albéric, Bernard, Françoise, Guy, Jacky, Justine, Lionel, Marie-Noëlle, Nelly, Pierrette, Vincent...



Pour tous renseignements, contactez la CSC- MPT
Tél: 05.49.95.07.43
e-mail: csc.mptchatillon@csc79.org

L'école privée

Cette école gratuite est fondée en 1866 par Mme Bardet-Blot dans l'ancienne maison de l'école laïque qui appartenait à son mari, propriétaire de la filature de Pompairain. Elle alloue une rente annuelle de 1 000 F à partir de 1880 qui est ensuite portée à 1 200 F. L'école est dirigée par des religieuses de Salvert, dites Soeurs de Sainte-Philomène, dont le siège est à Migné-Auxances. La première directrice est Anne Bost qui restera à ce poste jusqu'à son décès en 1906. En 1891, elle obtient l'autorisation d'annexer à son école un pensionnat qui n'hébergera qu'une à deux pensionnaires. En 1881, la supérieure chargée de l'instruction dans l'école se trouve dans les conditions voulues par la nouvelle loi, pour enseigner, tandis que les assistantes s'occupent avec le plus grand dévouement, des soins à donner aux malades et aux pauvres de la commune. En 1887, la maison devient la propriété de M. Neveu, notaire à Angers, moyennant 3 000 F. Les religieuses sont alors considérées comme des salariées s'occupant d'une école. Cette dernière est vandalisée en 1898 lors d'émeutes entre partisans du marquis de Maussabré et d'André Lebon. En 1902, les religieuses sont temporairement autorisées à s'occuper de l'école en l'absence d'école publique de filles à Châtillon. Par la suite, fin 1906, la direction est confiée à une institutrice libre sécularisée. Il reste encore deux religieuses âgées qui assistent les malades.

L'école, qui compte 45 élèves en 1917, rencontre des problèmes financiers en 1925 car la rente de 1 200 F qui est versée par les héritiers Blot-Bardet n'est plus suffisante pour trois religieuses. En 1936-1946, l'école est tenue par Mathilde Juliot. Elle ferme dans les années 1960 et, en 1967, la commune acquiert les bâtiments qui vont servir pour les jeunes puis de logements. ■

Quiz ?

Le premier instituteur du bourg est un homme ou une femme ?

Les puits de l'école du bourg à une profondeur de 11 m, 21 m, 31 m ?

Quel était l'arbre fruitier de la cour de l'école du bourg ?

Où se trouve L'Edmondrière ?

La Paysanne est une équipe de basket ou de boules en bois ?

GYM VOLONTAIRE

Rendez-vous sport-tendance, que vous soyez jeunes, adultes ou séniors, pratiquez cette activité en fonction de vos capacités. Les séances sont encadrées par des animateurs sportifs diplômés d'état. **Ils sont toujours à l'écoute** ; nous pouvons demander une partie de la séance avec **pound ou zumba fitness** mais aussi du **Pilate stretching**.

Optimiser votre forme physique c'est l'atout sport pour votre santé.

Il n'est pas trop tard vous pouvez nous rejoindre. **N'hésitez pas** le tarif est dégressif. **Deux séances gratuites**. Votre licence vous **donne accès aux 3 cours**.

Pour clore la saison nous terminons par une marche et un pique-nique tiré du sac c'est un bon moment de convivialité.



Contact

Co-présidentes

Dacosta Nelly
05 49 95 21 26
Guignard Marie-France
05 49 95 07 75



Lundi

19H15 à 20H15

Salle socio-éducative de Viennay
Cours Adultes Mixtes : Gym fitness cardio cuisses abdos fessiers

Mardi

9h15 à 10h15 & 10h30 à 11h30

Complexe sportif de Châtillon

Nouvelle Animatrice

Emmanuelle Reveault

Cours Séniors Mixtes :

Cardio-motricité équilibre & mémoire tonicité musculaire

Mercredi

de 19 h30 à 20 h30

Complexe sportif de Châtillon

Animateur Saïd Hammoud

Cours Adultes Mixtes : Gym fitness-step-cardio-step-cuisses abdos fessiers

1 séance de qi gong yoga relaxation avant chaque vacances scolaires.

AMAG

ASSOCIATION MODÉLISTE & AÉRONAUTIQUE DE GÂTINE



L'AMAG vous initie à l'aéromodélisme

Activités : salle de construction de modèles réduits le mercredi après-midi.

Ecolage avions et drones sur la piste des gripeaux à Gourgé

Nous vous proposons de venir nous rejoindre au club AMAG Association Modéliste et Aéronautique de Gâtine sur le site des gripeaux

Coordonnées GPS:
46°48'12.96»N / 00°09'44.49»O

Sur un vaste espace de vol, déclaré auprès de la DGAC, Toutes les motorisations électriques et thermiques et toutes les envergures sont autorisées.



Pilotage de drones

Quel que soit votre niveau de pilotage (débutant, intermédiaire ou confirmé), vous trouverez, au sein de notre club, une ambiance conviviale avec une équipe sympathique qui pratique ce loisir dans le plus grand respect des règles de vol.

Renseignements

Pour tous renseignements voir notre site internet <http://amag.cc-parthenay.fr/>
Ou appeler Modélisme : Mr TOUZEAU
Jean-Luc Tél : 06 71 53 36 43
Mail : jean-luc.touzeau@orange.fr

Affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme sous le N° 0901 - Agrément Jeunesse et Sport N° S 2000 35 - Centre de formation F.F.A.M Affilié F.F.P.L.U.M - N° SIRET : 444 406 268 00011 - Code APE : 927C



Préparation pour un vol d'un avion rc

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou tel ou tout simplement à venir nous voir au terrain, le meilleur accueil vous y sera réservé.

Jean- Luc Touzeau

Contact

M.P.T. 9 Avenue Paul Gellé
79200 CHÂTILLON/THOUET
Site internet : amag.cc-parthenay.fr
Courriel :
AMAG@cc-parthenay-gatine.fr



Ecolage double commande

LE TENNIS CLUB

UN CLUB EN PLEIN ESSOR



EFFECTIFS	2016	2017	2018
Adultes	74	78	75
Jeunes	63	61	66
total	137	139	141

Les perspectives pour 2018/2019 sont bonnes

De très bons résultats sportifs

Les séniors :

Les championnats Séniors se sont déroulés de janvier à avril 2018. 7 équipes étaient engagées : 2 équipes Dames et 5 équipes Hommes.

Elles réalisent une bonne saison avec l'intégration d'ados qui ont obtenu de bons résultats, ce qui est de bon augure pour la suite.

L'évènement marquant est la **montée de l'équipe 1 masculine en régional 2**. C'est le meilleur niveau atteint par le club pour une équipe masculine. Seuls 5 clubs du département évoluent à ce niveau.

Les équipes jeunes

Toutes les rencontres « Jeunes » ont eu lieu au printemps.

5 équipes sont engagées et toutes se maintiennent dans leurs divisions. Bravo les champions !

Les équipes séniors +

4 équipes étaient engagées dans le championnat « Séniors+ », 2 en catégories + de 35 ans et 2 en plus de 45 ans.

L'école de tennis

Les cours encadrés par notre entraîneur BE (Mickaël Trény) se déroulent le lundi en fin d'après-midi, le mercredi après-midi et le samedi matin.

Encore une belle année pour nos 66 jeunes Châtillonnais à qui nous avons réservé 9 créneaux.

Le Gâtine Galaxie Tennis (regroupement type plateau de jeunes de moins de 11 ans) est bien pérennisé avec cette année 200 jeunes sur les 5 étapes... et toujours une ambiance aussi bonne.

Du côté des nouveautés, nous avons organisé un TMC (tournoi multi-chances) 11/14 ans sur 2 jours, attirant des joueurs d'horizons divers (Bressuire, Thouars, St Maixent, etc.).

Le tennis club de Châtillon sur Thouet est le plus gros club de Gâtine en effectif et en niveau sportif. Il est en hausse chez les jeunes.

Notre club est un des rares clubs du département dans ce cas. C'est le résultat d'un travail régulier dans la qualité des cours et des animations ouvertes à tous. Les effectifs sont encore légèrement en

hausse. Cependant, nous sommes dans l'obligation de les contenir aux environs de 140 adhérents du fait du manque de place (nous ne disposons que d'une salle). Un projet de construction d'une deuxième salle de tennis est à l'étude par la municipalité. Cela nous permettrait d'offrir un meilleur service aux adhérents actuels et de pouvoir accueillir de nouveaux membres.

Enfin, nous avons reconduit avec succès les animations habituelles (invite un copain, invite tes parents, Sortie Roland Garros, etc...)

Autant d'occasions d'alimenter la passion de nos futurs champions !

Le tennis à l'école et en Péri-scolaire

Le club participe au programme « tennis à l'école » en accueillant encore cette année une classe de CE2 encadrée par Mickaël, sur 7 séances d'1 heure d'avril à juin.

Merci à l'équipe enseignante de permettre la découverte du tennis. Ce partenariat se poursuivra encore en 2019 sur le niveau CE2 et GS.

L'association assure aussi des séances d'initiation « tennis » ou « mini-tennis » lors des accueils périscolaires (APS) pour les enfants de niveau moyennes sections à CM2, en partenariat avec la MPT et la Communauté de communes.

Une animation réussie

Une nouveauté cette année, le club a organisé le samedi 7 avril 2018, son premier dîner dansant. L'objectif était de réunir les membres du club (petits et grands, enfants et parents) dans une ambiance festive. Pour cette première édition, une centaine de personnes ont répondu présentes. Au vu des retours positifs sur cette soirée, nul doute que celle du samedi 6 avril 2019 sera une réussite. Alors à vos calendriers.

Toujours plus pour les jeunes

Afin de proposer :

- des cours adaptés aux niveaux de chacun
- un deuxième cours pour les plus compétiteurs
- un choix plus large dans les créneaux disponibles

Le club a engagé un deuxième éducateur de tennis (Hadrien Gross) pour 5h de cours, sur le mercredi après midi et le samedi matin.

La diversité de nos actions, notre dynamisme et notre convivialité doivent permettre à chacune et chacun de trouver ce qu'il recherche dans notre club de tennis.

Nous vous invitons toutes et tous, petits et grands à venir découvrir le tennis.

Dates à retenir

Lotos, les 2 et 3 février
Dîner dansant, le samedi 6 avril (salle des fêtes de Châtillon)

Contacts

Tennis club Châtillon :

tc-chatillon@fft.fr

Le site : <http://tennisclubchâtillon-surthouet.unblog.fr/>

Facebook: <https://www.facebook.com/tennis.chatillonsurthouet>

Président :

Frédéric Brosseau - 06 88 39 68 91

AAD 79

L'ASSOCIATION ATTELAGE DÉPARTEMENTAL 79

Nouveauté pour 2019, le site de l'hippodrome voit ses installations se compléter pour accueillir le sport équestre. Ces installations seront utilisables également pour d'autres activités. En effet, lors de la définition du projet plusieurs réunions ont été menées par la commune de Châtillon-sur-Thouet pour trouver un consensus sur le besoin de chacun.

Attelage 79 voit le nombre de ses adhérents grandir tous les ans ce qui permet d'organiser de nombreux stages de formation, journées d'entraînement et trois concours de niveau qualificatif pour les championnats de France. Ces concours ont une très bonne réputation. La demande est importante ; cela nous oblige à bloquer les engagements à 45 équipages, ce qui représente le nombre maximum de concurrents pouvant être accueillis sur le site.

Nos attelages ont participé à 28 compétitions dans toute la France et



représentent Châtillon-sur-Thouet (siège social de l'association) dans ce sport équestre.

En 2019, nous conservons nos dates de concours à savoir le 24 février, le 24 mars, les 1 et 2 juin. Nous avons



prévu de réaliser un concours supplémentaire, le 8 décembre.

À la demande de la région, le concours du mois de juin sera un Championnat Régional.

Lors de nos concours, vous pouvez venir nous voir, l'entrée est gratuite à tous.

Coordonnées

Président Attelage Départemental 79,
Christian BONNIN 06 10 55 72 70

Facebook : <https://www.facebook.com/attelage79/>

LE PARTAGE

Le foyer de vie « Le Partage » est habilité à recevoir des adultes hommes et femmes en situation de handicap mental, déclarés inaptes au travail et orientés Foyer de vie et Foyer d'accueil médicalisé.

Des adultes, originaires du département des Deux-Sèvres, qui arrivent d'établissements spécialisés ou de leur famille.

« Le Partage » est un établissement à taille humaine qui permet à la personne accueillie d'investir celui-ci comme son propre lieu de vie. La personne accueillie peut s'investir dans les actes du quotidien qui rythment la vie du foyer et les activités diverses proposées par une équipe qui sait la respecter dans ses besoins, ses choix et sa singularité.

Une existence ne serait pas « pleine » si dans l'intégration elle n'était pas faite de rencontres, de communication et d'ouverture sur la vie extérieure pour l'épanouissement personnel.

De nombreuses actions sont dans ce but proposées aux personnes accueillies via un réseau de partenaires

- > Maison Pour Tous de Châtillon
- > Ping-pong handisport de Châtillon
- > Piscine municipale
- > Centre équestre « Cheval rêvé »
- > Médiathèque
- > Intervenants extérieurs : la compagnie de théâtre « L'Esquif », la compagnie « Cirque en Scène à Niort et d'autres associations locales.

Tout cela reste un moyen de valoriser des personnes singulières dans un contexte singulier.



Contact

40, Bd du Parnasse
79200 CHATILLON S/ THOUET
Tél.: 05.49.95.16.15

Siège Social

Association POITOU PARTAGE
8 rue des Mésanges
79200 LE TALLUD

PLAN - LA TREILLE

Châtillon sur Thouet
Quartier de la Treille

57 PARCELLES
de 400 à 1000 m²

Services à proximité
Proche de la nature

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

s'adresser à la Mairie
1, Bd du Thouet
79200 Châtillon sur Thouet
tél : 05 49 95 07 84
mairie_chatillon@cc-parthenay-gatine.fr
www.chatillonsurthouet.fr

Un village à la ville !



**Un endroit idéal pour concilier
vie pratique et sérénité !**



LA C.L.C.V.

CONSOMMATION, LOGEMENT, CADRE DE VIE.

Une organisation de Consommateurs à Parthenay présente depuis plus de 50 ans.

La C.L.C.V est l'une des plus importantes associations nationales de défense des consommateurs, des locataires et des usagers.

Indépendante des partis politiques, des syndicats, des organismes professionnels, des groupements philosophiques, religieux, elle agit dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie. Elle regroupe plus de 400 associations locales.

Son actualité : Présente au sein des conseils d'administrations de l'Habitat Social, elle présente des candidats pour représenter les locataires chez le bailleur social 3 f (Immobilière, Atlantic, Aménagement) élections du 20/11/2018 et en Mars 2019, elle présentera une liste d'administrateurs locataires à Deux-Sèvres Habitat.

Elle lance aussi un appel pour savoir si des propriétaires ont été confrontés à des dégradations de leur habitat

qui pourraient être consécutifs à la grande sécheresse de cet été.

Rejoignez-nous. Ensemble, améliorons notre quotidien.

Ses permanences à Parthenay, 2, rue Ernest Pérochon 79200 Parthenay. (tous les jeudis de 18 à 19 heures, les lundis sur rendez-vous de 16 à 18 Heures)

Téléphone : 05 49 94 08 54

E-mail : clcv.clcv@orange.fr

MARCHÉ DU DIMANCHE

Marché de producteurs locaux du Parnasse du dimanche :

« Connaissez-vous le petit marché qui s'installe chaque dimanche sur la place du Parnasse de Châtillon ? »

Il attire des visiteurs fidèles qui y trouvent des fruits de mer bien frais, des fruits, des légumes, des viandes, des poissons rutilants et des fromages

de chèvre, petits bijoux qui fondent en bouche ! Bref, tout ce qui réjouit la clientèle locale, dont l'appétit s'aigüise en respirant l'odeur des poulets grillés. Vous y trouverez également d'autres exposants divers et variés.

C'est un indispensable lieu de rencontres hebdomadaires, niché au cœur des commerces du Parnasse !



LES GESTES QUI SAUVENT

Les 4 et 18 Avril 2018, les agents communaux ont suivi la formation PSC1 organisée par la Mairie de Châtillon-sur-Thouet afin de les former aux premiers secours. Les stagiaires se sont trouvés en situation de réagir face à un accident. Ils ont eu accès à différents matériels (faux-sang, défibrillateur...). La formation PSC1, qui fait partie d'une logique de prévention, sert donc à donner des aptitudes pour intervenir quand un malaise survient.

Les sapeurs-pompiers du SDIS de Niort ont assuré cette formation interactive avec des techniques pédagogiques et pratiques qui ont permis aux volontaires de se voir remettre le diplôme de gestes de premiers secours : formation Prévention et secours civiques 1 (PSC1). Sauver une vie n'appartient pas



qu'aux secouristes professionnels : grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples, vitaux et efficaces, chacun de nous peut sauver une vie.

Le personnel communal désormais prêt pour toute intervention !

Rappelons enfin qu'un défibrillateur est installé sur la commune à la salle des fêtes.



SOS ALCOOL



Le malade de l'Alcool

Est souvent renfermé, replié sur lui, ne croit plus à la Vie en elle-même.

Ecouter et comprendre

La dépendance, c'est une souffrance, physique et morale. L'alcool ne frappe pas uniquement chez les autres. C'est une destruction de la personnalité, elle touche indifféremment l'homme ou la femme, le jeune, le vieux, le fort ou le faible... Mais le résultat est souvent le même : des problèmes qui s'accumulent, pleins d'amis mais une grande solitude...

Partager

Prends la parole, un groupe de bénévoles est là pour t'écouter sans te juger.

L'alcool et les autres

L'entourage a souvent du mal à appréhender l'alcoolisme d'un proche.



Il a aussi besoin d'être écouté, d'être informé sur la dépendance et les moyens d'en sortir, pour être un appui efficace.

SOS ALCOOL, c'est aussi :

- > Des rencontres avec des proches,
- > De l'information, des témoignages,
- > Des actions de sensibilisation et de prévention.

Pour écouter, informer et soutenir tous ceux et celles qui veulent encourager un malade alcoolique à devenir abstinent.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé... et pour la Vie



Notre association

Composée d'anciens malades, conjoints et amis, peut t'aider à franchir ce pas vers l'abstinence... L'ancien malade ne fait pas de miracle : Il possède un certain « savoir parler »

SOS ALCOOL

Peut te guider, t'orienter vers des professionnels qui connaissent notre problème. T'accompagner pour trouver les solutions qui te conviennent le mieux.

SOS ALCOOL

est là pour t'accueillir, avec ta famille, tes amis, tous les :

2^e vendredi & 4^e samedi de chaque mois, à 20h30

salle de réunion :
2, rue Ernest Pérochon
(Face au lycée Pérochon)

Contact secteur de Parthenay

Gisèle : 05.49.95.19.47
Siège social : Maison de la Solidarité
10, rue de la Citadelle
79200 PARTHENAY
E-Mail : sos-alcool@cc-parthenay.fr

Viens nous rejoindre

MDEE

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- > L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission locale
- > La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriale multisectorielle
- > La plateforme mobilité « SOS déplacements »
- > La gestion des clauses sociales dans les marchés publics
- > La participation au projet jeunesse

- > La mise en œuvre du dispositif « argent de poche »
- > L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- > L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- > Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale



CLIC DE PARTHENAY

Centre Local d'Information et de Coordination de Parthenay.

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Parthenay est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage.

Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- > pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc.



- > pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc.

Nous pouvons vous orienter :

- > vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistante sociale, service maintien à domicile du Département, infirmière coordinatrice du réseau de santé, coordinatrice de santé de la MAIA etc.
- > vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, foyer logement...).
- > Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc.).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- > avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),

- > avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Contact

Association Gérontologique
Nord Deux-Sèvres
CLIC de Parthenay
Tel : 05.49.63.45.70
Adresse :
33 rue Louis Aguilon
79200 PARTHENAY
Mail :
clic-gatine@orange.fr

Accueil du public:

du Lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Privilégier
la prise de rendez-vous

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer.

Votre certificat est obligatoire pour passer :

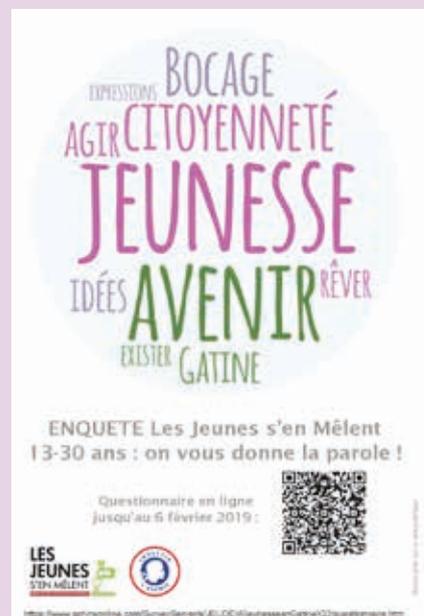
- > vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
- > Vos concours (fonction publique, grandes écoles...)
- > ou pour vous engager dans l'armée.

Grâce à majdc.fr vous pouvez :

- > découvrir ce qu'est la JDC,
- > poser toutes vos questions,
- > télécharger votre convocation,
- > changer la date de votre JDC,
- > demander une exemption,
- > être guidé jusqu'au site de convocation,
- > télécharger votre attestation à l'issue de la JDC



LES JEUNES S'EN MÈLENT





FNATH

Section de PARTHENAY/MENIGOUTE
Siège social résidence Les Bergeronnettes à PARTHENAY

Nos permanences : de 8 h 30 à 11 h
15 les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois à l'exception du mois d'août.

Président : Christian GROLEAU

Créée en 1921, la FNATH conseille et défend les accidentés de la vie quelle que soit l'origine de leur accident, de leur maladie ou de leur handicap. Forte de 100 000 adhérents regroupés au

sein de 70 groupements départementaux ou interdépartementaux et de 1000 sections locales qui lui assurent une présence sur l'ensemble du territoire, la FNATH accompagne juridiquement et socialement toutes les personnes handicapées, invalides ou malades ainsi que leurs familles. Elle s'adresse aux personnes intéressées pour s'engager bénévolement pour promouvoir la prévention, la santé, une protection sociale solidaire et la lutte contre l'exclusion et la discrimination. Avec la FNATH, bénéficiez de nombreux partenariats privilégiés : services la personne, aide médicalisée, voyages, assurances, épargne handicap,...

Nos missions se déclinent en plusieurs axes. Revendications et défense collective. L'accompagnement individuel. L'amélioration du quotidien des personnes accidentées. La prévention.

Nos domaines d'intervention :

- > accidents du travail
- > maladies professionnelles
- > amiante
- > burn-out
- > handicap
- > accès aux soins
- > pension d'invalidité
- > indemnisation
- > prévention santé au travail
- > drames sanitaires
- > risque routier professionnel
- > accidents domestiques ...

Contact

Groupement des Deux-Sèvres
Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'utilité publique
260 rue du Maréchal Leclerc
79000 NIORT
Tél. : 05 49 24 12 24
Fax : 05 49 33 49 98
E-mail : fnath.79@wanadoo.fr
Site : www.fnath.org

Dates à retenir 2019

Concours de belote :

le samedi 09 février
à LA CHAPELLE BERTRAND
à 13 h 30

Assemblée Générale :

le samedi 09 mars
au domaine des Loges
à PARTHENAY 10 h 30 + repas

Repas festif :

le samedi 29 juin à la salle des fêtes de SAURIS à 12 h 00.

RECENSEMENT

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires

(dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Le recensement se déroule dans votre commune

du 17 janvier au 16 février 2019

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

www.le-recensement-et-moi.fr



Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

POINT INFOS CIVISME

Les nuisances sonores

Un arrêté préfectoral du 13 juillet 2007 réglemente les bruits de voisinage dans le département. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, sont autorisés uniquement :

- > les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- > les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- > les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Divagation des animaux aboiements des chiens

L'attention des propriétaires de chiens et de chats est attirée sur l'interdiction de leur divagation sur l'ensemble du territoire communal. Les animaux errants seront conduits en fourrière où ils pourront être récupérés dans un délai franc de 8 journées, moyennant le paiement d'une redevance. Au-delà, ils seront euthanasiés.

Les propriétaires sont tenus d'éliminer des trottoirs ou autres espaces publics, les déjections de leurs animaux pendant les promenades accompagnées.

De même, ils doivent prendre toutes les mesures pour éviter toute gêne de voisinage en raison de leurs aboiements.

Civisme

Nous attirons votre attention sur le désagrément occasionné par les véhicules stationnés sur un emplacement gênant la bonne circulation des passants. Nous vous remercions de l'attention bienveillante que vous porterez à cette observation valable aussi pour les bacs à ordures.



Élections 2019

Les élections européennes auront lieu le 26 Mai 2019 (un seul tour).

Une permanence en mairie aura lieu pour les dernières inscriptions sur les listes électorales le samedi 30 mars de 10h à 12h.

Conciliateur de justice

Madame PARNAUDEAU peut vous recevoir le 4^e jeudi de chaque mois, SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT 06 75 47 15 25.

Compteur communicants gaz

Depuis octobre 2018 GRDF déploie sur notre commune le nouveau compteur communicant Gaz auprès des foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Les habitations concernées seront prévenues par courrier indiquant le nom de l'entreprise de pose et les modalités pratiques.



ATTENTION aux démarchages frauduleux

Nous rappelons que la mairie ne mandate aucune entreprise pour du démarchage commercial, y compris celles qui se font connaître en mairie. Des fraudes sévissent et nous devons être très vigilants.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Désormais, un certain nombre de démarches administratives doivent être réalisées par Internet par des téléprocédures :

- > **Demande de passeport et carte nationale d'identité** : il faut faire sa pré-demande en ligne avant de se rendre dans la mairie habilitée de son choix sur rendez-vous* (Airvault, Bressuire, Brioux sur Boutonne, Champdeniers, Chauray, Coulonges sur l'Autize, Mauléon, Mauzé sur le Mignon, Melle, Moncoutant, Niort (Centre ville et mairie annexe du Clou Bouchet), Parthenay, Saint-Maixent l'Ecole, Sauzé-Vaussais et Thouars).
 - Je fais ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone,

- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : predemande-cni.ants.gouv.fr et je saisis mon état civil et mon adresse,
 - Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué,
 - Je prends rendez-vous à la mairie de Parthenay pour aller y déposer mon dossier : au 05.49.94.03.77 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - Je rassemble les pièces justificatives pour me rendre au rendez-vous.
- > **Permis de conduire** : suite à la réussite de l'examen, pour le renouvellement du permis (perte,

vol, détérioration ou avis médical), conversion du permis militaire, validation d'un brevet professionnel et consultation du solde des points de permis de conduire

- > **Certificat d'immatriculation** : duplicata de certificat d'immatriculation pour perte, vol ou détérioration, changement d'adresse, changement de titulaire, obtention d'un certificat de situation administrative (non-gage) et enregistrement de déclaration de cession.



LES PERMANENCES ET SERVICES



MAIRIE

1, bd du Thouet - Tél : 05.49.95.07.84
 Email : mairie_chatillon@cc-parthenay-gatine.fr
 Site internet : www.chatillonsur-thouet.fr

Horaires d'ouverture :

Ligne téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h
 puis de 13h30 à 17h30

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h à 12h
 puis de 15h à 17h30

Permanence du Maire et des adjoints :

uniquement sur RDV.
 Pour tout besoin en dehors des horaires ci-dessus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 05.49.95.07.84



ECOLES

Ecole Maternelle Chantecler,

38 av Edmond Rostand
 Tél : 05.49.95.13.09
 Directrice : Mme THIBAULT

Ecole élémentaire Saint-Exupéry,

6 av A. de Saint-Exupéry
 Tél : 05.49.95.08.57
 Directrice : Mme BOURREAU

LA POSTE

Relais poste, à la Maison de la Presse,
 32 bd du Parnasse : Nathalie NAU-LEAU, gérante du commerce accueille les clients 6j/7, aux horaires suivants :
 Lundi, mardi et mercredi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 19h00
 Jeudi : 8h30 - 12h30
 Vendredi : 8h30 - 19h00
 Samedi : 8h30 - 18h00



BIBLIOTHÈQUE

9, av Paul Gellé
 Tél : 05.49.63.46.50

Heures d'ouverture :

mardi de 15h à 18h
 mercredi 13h à 18h
 vendredi 10h à 12h
 puis de 15h à 18h



Site internet :

www.mediathèque.cc-parthenay.fr
 (consultation et réservation de documents en ligne possible)

E-mail :

mediathèque@cc-parthenay-gatine.fr

FOURRIÈRE

50 Route de Pont Soutain
 79200 Pompaire
 Tél : 05.49.64.18.79

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Pharmacie de Châtillon

2, Bd du Thouet
 Tél : 05.49.95.11.71

Ouverture tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h15, sauf le mercredi où l'officine est ouverte sans interruption.



Cabinet médical

4, allée Besson Bien Aimé
 Tél 05.49.95.15.57
 Docteurs CHEVALIER GAUTIER - LUCQUIN - MARTIN.
 Consultations sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h
 Samedi 9h - 12h
 En dehors de ces horaires appeler le 15.

Kinésithérapeute

M. MONTIEGE,
 32, bd du Parnasse
 Tél : 05.49.63.01.82

ETAT CIVIL



ILS NOUS ONT QUITTÉS

(Liste arrêtée au 01/12/2018)

INGRAND Marie-Thérèse le 02/02/2018
 POUPART Pierre le 11/02/2018
 GUYONNEAU Madeleine le 18/02/2018
 OGERON André le 02/03/2018
 RUSSEIL Claude le 30/03/2018
 FRAIGNEAU Simone le 31/03/2018
 RICARD Jean le 18/04/2018
 TRIAUX Ginette le 23/04/2018
 LAGE REIS Ormind le 19/05/2018
 FERRET Marie-Noëlle le 09/07/2018
 CHARGÉ Renée le 28/07/2018
 INGUENEAU Frédéric le 19/08/2018
 RATIER René le 23/08/2018
 BERGER Marcel le 31/08/2018
 MOREAU Paulette le 04/09/2018
 BARRON René le 18/09/2018
 BOISSINOT Martine le 23/09/2018
 BERNIER René le 21/10/2018

BIENVENUE À :

Sur la commune en 2018 il y a eu 18 naissances dont :

(liste arrêtée au 01/12/2018)

Louise SIMOËSnée le 18/12/2017
 Violette GUICHARDnée le 05/01/2018
 Lilo BIDAULT
 BLANCHINnée le 11/01/2018
 Gabriel BARRIBAUTné le 23/02/2018
 Maël GUILLONné le 09/05/2018
 Rayan MÉTAISné le 02/06/2018
 Lilia ATTLANnée le 15/06/2018
 Kelio BIRONNEAU né le 16/06/2018
 Justin LAURENTné le 11/08/2018
 Lylia MASTEAUnée le 21/09/2018
 Capucine ROUGEONnée le 30/10/2018
 Andy COUETné le 14/11/2018
 Clément RAYNAUDné le 08/11/2018

NOS VŒUX DE BONHEUR À

Nous avons eu 5 mariages dont :

Ismaël DOS REIS
 et Alexandra MENARD le 25 août
 Giovanni SAINTE-AGATHE
 et Angéla RICOCHON le 18 août

Nous avons enregistré 8 PACS
 et 4 baptêmes civils

ANNUAIRE ÉCONOMIQUE

Malgré tout le soin apporté dans la mise à jour annuelle de l'annuaire économique, il est possible que des informations soient erronées ou manquantes. Les professionnels sont donc invités à nous faire connaître leurs éventuelles observations.

ACCESSOIRES ALIMENTATION ET HYGIÈNE ANIMALE		CAFÉ- RESTAURANT	
L'ARCHE DE NOE' LLE	05.49.64.00.30 06.45.81.87.37	«CAFÉ DE BELLEVUE»	05.49.95.04.62
30 rte de la Bressandière		Mme BUTET Cécile - 10 bd Blot Bardet	
AGENCEMENT DE MAGASINS - LOCAUX COMMERCIAUX		BAR «LE PARNASSE»	05 49 94.35.95
ACTIF AGENCEMENT	05.49.71.04.09	C.C. Leader Price - 32 bd du Parnasse	
4 allée du Frêne		CENTRE ÉQUESTRE	
AGRO ALIMENTAIRE		ÉCURIES EPONA	
ADAX	05.49.64.12.56	Chalandeau - rte de Moncoutant	
ZI route de la Bressandière		07.89.56.59.88	
AMBULANCES - TAXIS		CHAMBRES ET TABLES D'HÔTES	
TAXI DU THOUET	05.49.95.02.11	VILLA AYRAULT	
BERTHELOT Pascal - 106 rte de Thouars		36 rte de Thouars	
05.49.95.02.11		05.49.69.95.35 06.72.01.14.98	
ANIMATION ARTISTIQUE		CHAUFFAGE - CLIMATISATION - SANITAIRE - ÉLECTRICITE	
AMEL' AMBIANCE	06.82.13.66.31	AUGIDEL - DELHOUME ERIC	
9 av de la Maison Dieu		15 av du Frêne	
AMBIANCE MARINA ANIMATION	06.07.68.61.46	CIGEC	
6 rte de Bressuire		34 rte de Bressuire	
LES REFFAN'OS	06.80.05.75.96	FOURNEAU JACQUES	
24 Bas Chalendeau		11 av du Pont de Grole	
KATH & CIE	07.64.08.69.56	PIERROIS PATRICK	
7 av des Muses		18 bd des Grandes Versennes	
07.64.08.69.56		KEROULLAS JIMMY	
ARTICLES DE FÊTES		5 bis av Toulouse Lautrec	
LOISIRS DISTRIBUTION	05.49.64.20.00	FIZAINÉ CHAUFFAGE	
26 rte de la Bressandière		5 Allée Danguillaume	
05.49.64.20.00		06.38.80.63.53	
BATTERIES PILES INDUSTRIELLES		CLUB DE LOISIRS	
R.B.S. 79	05.49.64.32.79	PARTHA JEUX	
3 av Suzanne Lenglen		1 bd du Thouet	
05.49.64.32.79		06.74.81.25.32	
BOISSON À BASE DE VIN		COIFFURE	
V&FRUITS - FABIEN COIRAULT	05.49.63.27.66	EURO-COIFFURE	
12 av du Frêne		C.C. Leader Price - 32 bd du Parnasse	
05.49.63.27.66		PODIUM BY CC	
BOULANGERIE		2 Rue Pierre-Gilles de Gennes	
LE FOURNIL DU PARNASSE	05.49.64.47.18	COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ	
C.C. Leader Price - 32 bd du Parnasse		CECOFIAC	
BOULANGERIE LA CARTE	05.49.63.18.83	comptabilité agricole - 35 bd du Parnasse	
4 rue Pierre-Gilles de Gennes		AS-79 EXPERTISE COMPTABLE	
05.49.63.18.83		16 bd des Grandes Versennes	
05.49.63.18.83		05.49.70.09.14	
BOUTIQUE BIO		CONFECTION	
NATURE ET BIEN-ÊTRE	05.49.70.25.44	NIKITA	
C.C. Leader Price - 32 bd du Parnasse		vêtements cuirs et peaux - 38 rte de Thouars	
05.49.70.25.44		05.49.95.09.25	
BROCANTE		CONSTRUCTION DE LIGNES ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION	
EMMAUS PARTHENAY	05.49.64.49.45	G.E.F. - T.P	
26 rte de Bressuire		51 av de la Morinière	
05.49.64.49.45		05.49.94.08.68	
CABLAGE ÉLECTRIQUE - ENTRETIEN DÉPANNAGE INDUSTRIEL		CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET MÉCANIQUES - TOURNAGE FRAISAGE	
CIGEC	05.49.95.95.25	A.G.M.	
34 rte de Bressuire		9 av du Frêne	
S.C.D.S.	05.49.95.00.26	A.C.F.T. (ATELIER CHÂTILLONNAIS DE FRAISAGE TOURNAGE)	
17 bis av du Frêne		5 av Suzanne Lenglen	
RTLEC	09.83.61.07.10	U.F.T. - MOREAU LAURENT	
13 av du Frêne		40 rte de Thouars	
09.83.61.07.10		05.49.63.35.83	

ANNUAIRE ÉCONOMIQUE...

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET MÉCANIQUES - TOURNAGE FRAISAGE

AT INDUSTRIE 05.49.63.96.30
Espace Economique La Bressandière

COOPÉRATIVE AGRICOLE

COREA - CAPSUD 05.49.95.02.98
55 bd du Parnasse

SCAPE 05.49.95.44.28
La Bressandière

DÉCOUPE LASER

I.D.LASER 05.49.63.33.42
zone de la Bressandière

ÉLECTRICITÉ

SÉOLIS 08.10.08.66.00 / 09.69.397.901
7 et 9 rte de Thouars

BISLEAU JULIEN 05.49.64.05.58
1 Allée du Frêne

BEBIEN CHRISTIAN 05.49.63.51.25
33 av Toulouse Lautrec

ENTREPOSAGE ET SERVICES AUXILIAIRES DE TRANSPORT

LES BOCAUX 05.49.63.97.83 / 07.88.39.92.99
38 rte de Thouars

ESTHÉTICIENNE

INSTITUT SACHET ISABELLE 05.49.95.18.65
13 rte de Bressuire

PODIUM BY CC 05.49.63.08.33
2 rue Pierre-Gilles de Gennes

ÉVÉNEMENTIEL

ADERC 79 06.52.76.55.70
7 Imp Edmond Rostand

FABRICATION DE FOURS ET BRULEURS

GRELBEX TECHNOLOGIES 05.49.95.16.13
39 rte de Thouars

FABRICATION DE MOULES PLASTIQUES ET EMBALLAGES

SFP 05.49.95.01.89
2 av Suzanne Lenglen

FABRICATION DE MATÉRIELS AÉROPORTUAIRES

SOVAM 05.49.95.14.44
3 rte de la Bressandière

FORMATION

SPF CONSEIL 05.17.43.30.28 / 06.24.97.18.03
4 La Cure

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

ABUS LEVAGE FRANCE 05.49.63.39.69
2 bis av Ste Anne

GARAGES ET NÉGOCIANTS EN VÉHICULES

MJ AUTOMOBILES 05.49.95.06.49
5 av du Frêne

F.R.I.S 05.49.95.00.62
35 rte de Thouars

GARAGE CHAGNEAU - TOYOTA 05.49.95.04.51
Bd du Parnasse

LUNA AUTOMOBILE

26 bis rte de Bressuire 05.49.63.48.05

X.F.AUTO 05.49.69.71.88
10 av du Frêne

GIRARD ANDRÉ 06.78.04.11.84 / 05.49.63.34.84
2 rte de Bressuire

NÉGOCE AUTO AURELIO 06.26.29.27.03
23 rue de L'Ébeaupin

GROSSISTE DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET BULBES POTAGERS

CLISSON 05.49.95.11.66
Le Petit Belleville

GROUPEMENT DE PRODUCTEURS D'ÉLEVAGE

CAVEB 79 05.49.95.44.20
La Bressandière

INGÉNIÉRIE INDUSTRIELLE - PROCESS

MC I 06.73.16.62.58
Fabien MIGOUT 9 Le Bas Chalandeau

ISOLATION - CLOISONS ALIMENTAIRES ISOTHERMES REMORQUES REFRIGERÉES

ANTHONY VIVIER 06.45.86.48.36
6 Allée du Frêne

LOCATION MATÉRIEL

05.49.95.00.89

NEWLOC 05.49.95.20.11
12 bd des Grandes Versennes

CLENET MANUTENTION 05.49.95.59.00
La Bressandière

MACONNERIE

05.49.69.06.47

FERRAO GEORGES 05.49.64.52.00
13 av de la Morinière

FRAFIL CONSTRUCTION 05.49.63.03.46
34 rte de Bressuire

MAISON DE RETRAITE - ACCUEIL HANDICAPÉS

MELIORIS A.D.H.P. LES GENÈTS 05.49.95.10.44
3 av de la Fontaine à Paul

POITOU - PARTAGE 05.49.95.16.15
40 bd du Parnasse

DOMUSVI 05.49.95.06.09
Résidence de Pompairain

MÂÎTRE D'ŒUVRE

ANNE PIGEAU 06.86.80.83.12
3 allée Danguillaume

MARÉCHAL FERRANT - PENSION- TRAVAIL- ATTELAGE CHEVAUX

COHENDET ÉRIC 06.07.11.04.62 / 05.49.70.00.17
rte de Moncoutant - Maison Neuve

MATÉRIEL AGRICOLE/MOTOCULTURE

BILLAUD-SEGEBA 05.49.95.13.36
36 rte de Bressuire

QUITTE ETS 05.49.95.06.54
QUITTE Roger - 22 rte de Bressuire

MENUISIER - ÉBÉNISTERIE - CHARPENTE

BERTIN GILLES 05.49.95.00.89
Moulin du Rouget



DE JESUS JOSÉ 82 bis rte de Thouars	05.49.64.02.22	ABS - ACTION BATIMENT SERVICES 36 rte de Thouars	05.49.95.06.98
DRUGEON JÉRÔME 26 bd Blot Bardet	06.32.03.97.73	PLOMBIER CHAUFFAGE (petits travaux)	
FIMAG B.V.B. 51 bd du Parnasse	05.49.64.54.70	PNPC NACHAN Pascal - 108 Route de Thouars	06.31.65.84.94
MARILLEAU FREDDY 20 bd des Grandes Versennes	05.49.69.06.47	PNEUS	
MORIN SV 11 av du Frêne	05.49.95.09.21	INTERPNEUS 35 rte de Thouars	05.49.94.34.22
MABZ 7 av du Frêne	06.87.12.54.04	PONTS ROULANTS LEVAGE ET MANUTENTION	
MEUBLES		EUROLEVAGE Christian BULTEZ - 55 bd du Parnasse	05.49.69.98.90
ID MEUBLES 23 bis bd du Parnasse	05.49.95.15.48	RÉCUPERATEUR	
NÉGOCE BOIS MATERIAUX DIVERS		LOCA-RECUPER M. BEAU rte de la Bressandière	05.49.95.06.75
ACEM Imp. Du Vieil Etang	05.49.69.18.70	MAURICE BRUN FRÉDÉRIC 18 rue Jean Philippe Rameau	06.78.05.90.48
BIEN FER 10 rte de Bressuire	06.16.61.04.83 05.17.43.35.94	SERRURERIE - FORGE	
CHAUSSON MATÉRIAUX 3 rue Pierre Gille de Gennes	05.49.64.32.88	AS SERRURERIE 3 impasse du Pâtis Bouillon	05.49.70.01.72
NETTOYAGE - INDUSTRIEL		STATIONS SERVICE	
ALLIANCE PROPRETE 9 rte de Bressuire	05 49 71 24 43	DUBREUIL CARBURANT - ESSO C.C. Leader Price	05.49.95.13.64
NET 2000 2 allée du Frêne	05.49.95.37.30	STATION LECLERC rte de Bressuire	
NICKEL-STAR 28 rte de la Bressandière	05.49.64.09.06	SURFACE VENTE AU DÉTAIL	
NETTOYAGE PARTICULIERS		LEADER PRICE bd du Parnasse	05.49.95.03.91
NET CHEZ SOI 2 allée du Frêne	05.49.95.37.30	TRANSPORTEURS ET LOCATIONS	
OBJETS PUBLICITAIRES		TRANSPORTS DAGUIN Z.A. 21 av du Frêne	05.49.95.13.26
G.M SYSTEM 3 allée Danguillaume	05.49.95.12.16 06.16.66.39.97	TRAVAUX PAYSAGERS	
PAPETERIE - PRESSE - POINT POSTE - LOISIRS CRÉATIFS - MERCERIE « CHEZ NAT » C.C. Leader Price bd du Parnasse	05.49.95.01.23	AGRI PRESTATIONS (CFSE) 2 allée de Villefranche	05.49.64.86.89
PEINTURE		TRAVAUX PUBLICS	
BROSSARD DÉCORATION 34 rte de Bressuire	05.49.70.04.82	JASMIN Les Quatre Vents	05.49.95.11.44
SARL ACCOLAS PAITREULT 7 av du Frêne	06.10.30.03.09	ATPB GATINAISE BILLEROT PHILIPPE 19 av du Frêne	09.77.33.06.88
PEINTURE - SABLAGE		VÉHICULES UTILITAIRES MATÉRIEL	
BTS INDUSTRIE 20 rte de la Bressandière	05.49.95.10.10	ETALMOBIL 40 rte de Moncoutant	05.49.95.79.50
PHOTOGRAPHE			
LACAILLE LIONEL 7 Imp Edmond Rostand	06.76.47.54.34		
PLATRERIE - CARRELAGE			
BODET CARRELAGE rte de Thouars	05.49.95.08.21		
BHM 9 rue de la Croix des Champs	05.49.63.02.67		



CHÂTILLON-SUR-THOUET

BULLETIN MUNICIPAL 2019

